Edition quotidienne — Quebec, Mercredi, 6 Aout 1890 — 11e annee No. 20

Le Senat 40 dec 0

L'ELECTEUR

JOURNAL DU MATIN

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an	$ 8 00
Huit mois	2 00
Six mois	1 50
Trois mois	1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an, au comptant, d'avance 0 75

TARIFS DES ANNONCES

Premiere insertion	0 10
Autres insertions publiees tous les jours	0 05
Trois fois par semaine	0 06
Deux fois par semaine	0 07
Avis de naissance, mariage ou decès	0 25

Les annonces suivantes sont insérées pour un cent le mot:—Demande d'emploi.—Demande de domestiques ou employés.—Annonces pour chambres ou pensions.—Annonces d'objets perdus ou trouvés.

Toutes lettres, etc., concernant l'administration devront être adressées à BELLEAU & CIE. Bureaux de "L'Electeur," 111, Côte Lamontagne, et toutes lettres, etc., concernant la rédaction, à ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction.

ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction. — BELLEAU & Cie., administrateurs. BUREAUX: Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec. — ULRIC BARTHE, rédacteur.

L'ELECTEUR

QUEBEC, 6 AOUT 1890

LA PROSPÉRITÉ A NOS PORTES

C'est quand on jette un coup d'œil sur les statistiques du progrès merveilleux accompli chez nos voisins les Américains qu'on sent les défauts de notre régime économique.

Dans les seuls Etats limitrophes du Canada, on ne compte pas moins de 50 villes d'une population au-dessus de 20,000 âmes et variant jusqu'à 50,000.

Des villes d'audela de 50,000 âmes, nous pouvons citer de mémoire, Lynn, Worcester, Lowell, Cambridge, Fall-River, dans le Massachusetts; New-Haven, Hartford, dans le Connecticut; Grand Rapids, dans le Michigan; Patterson, dans le New-Jersey; Syracuse, Troy, Utica, dans l'Etat de New-York; Alleghany en Pennsylvanie, etc.

Les cas prodigieux ne manquent pas: Grand Rapids, dans le Michigan, n'avait en 1870 que 16,000 âmes; en 1880, elle renfermait 41,000 âmes, et le recensement de 1890 lui donnera certainement plus de 50,000. Scranton, Pa., surnommée la ville électrique, n'existe que depuis 23 ans et compte plus de 20,000 habitants.

Quant aux grandes agglomérations, aux grandes cités, citons: New-York, Brooklyn et Jersey City, les trois voisines qui renferment à elles seules sur une superficie de quelques milles presque l'équivalent de la population entière du Dominion; Chicago, 1,100,000; Boston, 500,000; Détroit, 200,000; Minneapolis et St-Paul, chacune 200,000: St-Louis, 500,000; Newark, 200,000; Albany, 100,000; Buffalo, 200,000; Rochester, 100,000; Cincinnati, plus de 300,000; Cleveland, 200,000; Philadelphie, près d'un million; Pittsburg, 200,000; Providence, plus de 150,000; Milwaukee, 200,000.

Quels marchés immenses pour tout ce que le sol fertile, les pêcheries, les forêts du Canada peuvent produire! Et quel progrès à la vapeur dans tous ces centres d'activité! Comme on s'y ingénie à rendre la vie moins dure! La propreté, l'hygiène publique, la beauté, la magnificence dans la construction, les commodités de toutes sortes, la rapidité et la facilité du transport d'un lieu à un autre, tout cela y marche de front. Dans les villes secondaires comme dans les métropoles, les rues sont propres, bien pavées, bien éclairées et aérées; dans les villages mêmes, l'aisance est visible dans l'élégance des habitations. Ils ont leurs jolis cottages entourés d'une fraiche verdure comme New-York et Chicago ont leurs palais de marbre. Les pauvres gens du Canada appellent cela dédaigneusement du matérialisme; mais l'expérience prouve que ce matérialisme ne nuit pas aux nobles aspirations de l'âme et de l'esprit, à en juger par le nombre et les proportions gigantesques des églises, des universités, des collèges, des théâtres et des musées qu'on y rencontre à chaque pas.

Un trait, par lequel on pourra juger du mouvement général de la construction chez nos voisins. Sait-on combien il se construit de maisons, de blocs plutôt, dans une seule semaine à Brooklyn, par exemple? Nous avons sous les yeux la dernière statistique. La semaine dernière, l'autorité municipale de Brooklyn a émis des permis de construction pour 67 immeubles d'une valeur totale de $620,305, et sur ce nombre 38 en briques, évalués à $551,400. Le journal qui nous informe fait observer que le nombre des constructions autorisées pour la semaine dernière est moindre que celui de la semaine correspondante de l'an dernier, mais que la valeur est plus élevée: tendance à mettre plus de luxe dans les matériaux. L'un des édifices qu'on vient d'autoriser coûtera $250,000; ce sera un immeuble de 9 étages construit rue Montague par le *Real Estate Exchange* (Echange foncier).

On a beau dire: il faudra mettre de la vapeur dans nos machines avant que notre progrès atteigne cette vitesse. Qu'on réunisse Montréal, Toronto, Québec, Winnipeg, Halifax, etc., et qu'on voie si la construction marche au taux d'un demi-million par semaine.

Comment se fait-il donc que la République Américaine, qui est après tout la sœur cadette du Canada, soit de cent ans en avant de nous? Evidemment, il y a quelque chose de détraqué quelque part: nous avons pris la voie fausse, et nos voisins ont pris la bonne. On dit qu'ils ont un tarif protecteur. Cela prouve tout simplement que la protection peut être bonne pour quelques-uns et désastreuse pour d'autres. Il faut admettre aussi que les Etats-Unis, dont la surface couvre toutes les latitudes de la zône tempérée, avaient sur nous l'avantage et qu'ils ont eu entre eux les bénéfices d'un libre-échange immense. Ils ont eu quelque chose à protéger, tandis que le Canada, avec une population disséminée sur une surface du pays aussi grande, mais malheureusement sans variété de climat, sans autres voisins au Nord que les ours blancs des mers polaires, a cru que, pour protéger une poignée d'industriels, il pouvait se permettre de sacrifier les trois-quarts de sa population, engagés dans les exploitations agricoles, forestières ou maritimes.

Cette illusion doit avoir assez duré, car en se prolongeant elle conduirait au suicide. Il n'y a rien, au reste, pour en faire revenir comme de pousser une pointe de l'autre côté de la ligne 45me. Cette ligne n'est pas aussi imaginaire qu'on le dit parfois; elle est parfaitement visible à l'œil nu: d'un côté la pauvreté et le piétinement sur place; de l'autre, la fortune et le progrès. Nous voudrions que la moitié des Canadiens se donnassent le luxe d'une courte promenade tous les ans à travers les Etats de l'Est ou de l'Ouest. Ils reviendraient assez convertis pour gagner l'autre moitié à leur cause. C'est peut-être pour cela que le gouvernement fédéral a refusé la courtoise invitation qu'on a faite l'an dernier de promener les représentants sur le territoire américain. Sir John aime bien donner des millions au Pacifique pour bâtir des lignes courtes hors du territoire canadien, mais quand il s'agit d'abattre les barrières qui étouffent l'agriculture et les véritables industries canadiennes, il ne veut pas en entendre parler.

ACTUALITES

Pronostic météorologique pour les vingt-quatre heures.

Observatoire de Toronto

5 août, minuit.

Bas Saint-Laurent et Golfe—Vents modérés, ciel partiellement nuageux; pluie à quelques endroits.

Effectif des armées de quelques puissances européennes et américaines.

L'armée de l'Allemagne, 1,350,000 hommes; l'armée française, 1,208,000; l'armée autrichienne, 275,550; l'armée russe, 2,000,000; l'armée du Canada, 40,000....sur le papier; l'armée des Etats-Unis, 30,000 hommes environ, sur une population de 60,000,000.

Parceque les Acadiens de Kent ont élu M. Léger, partisan du gouvernement de sir John, le *Mail* de Toronto fait taire un instant le fanatisme francophobe qui le ronge, et décerne les plus grands éloges à nos compatriotes du Nouveau-Brunswick qui, dit-il, sont supérieurs aux Canadiens-français de la province de Québec et plus loyaux qu'eux.

Quelle hypocrisie!!

Un journal qui devrait se trouver dans toutes les familles et dont on devrait lire un chapitre à haute voix tous les soirs, c'est le *Journal d'hygiène populaire*, publié à Montréal par un comité de savants docteurs.

Nous lui empruntons un intéressant chapitre, adressé aux mères.

L'édition anglaise des *Discours* de l'honorable Wilfrid Laurier est sous presse.

Sir John Macdonald est allé au lac Témiscounata passer une semaine.

Le révérend Père Paradis est actuellement l'hôte de M. Rochon, député du comté d'Ottawa à l'Assemblée législative.

Chaleur torride encore hier, mais plus sèche que la veille.

Le thermomètre marquait: à la prison, 92 degrés à l'ombre; chez M. le Dr Morin, pharmacien, rue St Jean, 85° à l'ombre; chez M. W. Brunat, pharmacien, St Roch, 86° à l'ombre.

Hier soir, il y a eu un refroidissement subit de peu de durée qui a été suivi d'une nouvelle dépression, accompagnée d'orages électriques violents et chauds. Dans le cours de la nuit, le vent a cessé, le temps a encore quelque peu fraîchi, mais le ciel est resté chargé de nuages.

Sa Grandeur Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, Territoire du Nord-Ouest, est en route pour la province de Québec.

Le révérend Père O. Lacombe, O. M. I., l'accompagne.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux reproduit l'intéressante étude de M. Ph. Gagnon, publiée dans l'*Evénement* sur la compagnie des Douze Associés de la Nouvelle-France.

Il publie également les travaux faits sur le même sujet par la *Minerve* et le Dr Dionne, du *Courrier du Canada*.

Le colonel Powell agit comme commandant général de la milice canadienne en attendant qu'on nomme un remplaçant au général Middleton.

Sa Grandeur Mgr Ant. Racine, évêque de Sherbrooke, accompagné du révérend M. Gingras, curé de Saint-Gervais, était à Lévis hier.

Monseigneur a dit la messe à Lévis hier matin, et est ensuite parti pour Québec, afin de rendre visite à Son Eminence le cardinal Taschereau.

Le révd. M. Gingras, est parti pour la Malbaie.

M. John P. Noyes et son fils, de Watorloo, sont arrivés à Québec et se retirent à l'hôtel St-Louis.

M. Aimé Geoffrion, Mlle Geoffrion, de Verchères, et madame Victor Geoffrion, de Montréal, étaient à Québec hier.

A propos du terrible accident arrivé lundi, à l'église Notre-Dame de Montréal, —où un pauvre ouvrier s'est tué en tombant d'une hauteur de cent soixante pieds, tête première,—nous croyons devoir signaler le danger imminent auquel s'exposent les peintres qui réparent l'intérieur de la Basilique; car un malheur semblable pourrait bien arriver ici d'un jour à l'autre.

Ils travaillent actuellement à peindre la voûte, à une hauteur de soixante à soixante-dix pieds; et pour tout échafaudage, ils n'ont que quelques planches étroites, appuyées aux extrémités sur les échelles qui servent de supports. Un faux pas, le vertige, ou encore le déplacement d'une planche peut causer la mort, une mort affreuse, d'un de ses imprudents ouvriers.

On frissonne rien qu'à les voir.

On a dû remarquer dans les statistiques vitales publiées par le ministère de l'Agriculture à Ottawa la différence considérable entre les chiffres des mortalités à Québec pour les premiers mois de 1889 et ceux de 1890.

Le rapport officiel nous donnait par exemple pour l'an dernier un excédent de mortalités qui dépassait le chiffre des mortalités fournies par tous les autres villes.

Cette différence provient de ce que les autorités partaient d'une base erronée pour faire leurs calculs. Ainsi on évaluait notre population à 64,000 lorsqu'elle est pour le moins de 67,000 à 68,000 et l'on arrivait nécessairement à une liste démesurée de décès.

Aujourd'hui que l'erreur est corrigée et que l'on prend pour base des opérations nos 67,000 habitants, les estimations sont toutes autres. Au lieu de tenir la tête par l'excédent de nos mortalités, nous ne sommes plus qu'au sixième rang, en attendant, que nous descendions au dixième.

Tous ces faits rétablis, on arrive à cette conclusion que la ville de Québec est aussi salubre que n'importe quelle ville de la Puissance et que les calculs dressés par le compilateur officiel d'Ottawa pour 1889 ne donnent pas la note juste pour l'excellente raison que l'on n'a pas tenu compte du chiffre réel de notre population.

L'élection de M. Pelletier à Dorchester—majorité 956 voix—est contestée par M. Isidore Belleau qui n'a pas pour un centin d'intérêts dans le comté.

L'élection de M. L. G. Desjardins va être contestée sans délai. MM. Amyot, Pelletier & Fontaine ont reçu instructions hier matin de préparer les procédures nécessaires.

L'élection de M. Turgeon, à Bellechasse, est contestée par M. Isidore Belleau qui s'est fait battre il y a quelques années dans ce comté par près de 700 voix.

Cette contestation est aussi ridicule que celle de Dorchester.

L'élection de M. Desjardins, à Kamouraska, est contestée. La pétition a été déposée, lundi, à la Cour Supérieure, à Fraserville.

Son Honneur le maire Grenier, de Montréal et sa famille étaient à bord du "Canada" hier matin, en route pour le Saguenay.

Le comte de Turenne, consul général de France, est parti hier matin pour le Saguenay.

M. T. P. Keator, correspondant au Frank Leslie's, *Illustrated Newspaper* est en cette ville et a visité hier la Bonne Ste Anne.

M. le marquis Gaston de Lévis doit visiter le Canada, sous peu. Il sera accompagné de Madame la marquise et de la duchesse de Crillon sa mère.

M. Auguste Hudon, marchand d'Hébertville, Saguenay, est en cette ville.

Aujourd'hui aura lieu, à l'église du faubourg St Jean, le mariage de notre ami le Dr Rainville avec Mademoiselle Nadeau, de cette ville.

M. l'abbé J. A. Chaperon, curé de Ste Marie de la Beauce, est en cette ville.

M. l'abbé Ph. Labrecque, curé de St-Anselme de Chezzetcooke, diocèse d'Halifax, est à Québec.

Son Eminence le cardinal Taschereau arrêtera à la Rivière-à-Pierre et fera une visite pastorale à Roberval, puis continuera sa route vers le Saguenay.

H. Price Webber, comédien de Londres, est arrivé par le *Circassian*. Il visitera Québec avec sa compagnie théâtrale en septembre.

M. Poupore M. P. P. est actuellement en cette ville. Il est allé dimanche visiter les travaux de construction du quai de St Laurent, Isle d'Orléans.

Nous apprenons avec plaisir que le Révérend M. Octave Gagnon, de l'archevêché, vient d'être nommé Camerier secret de Sa Sainteté Léon XIII.

L'UNIVERSITE LAVAL

Cette grande institution, dont Québec est fier à bon droit, est sous le patronage de Son Eminence le cardinal Jean Simeoni, avec l'épiscopat de la province de Québec comme conseil supérieur.

Voici le personnel de l'Université pour l'année 1890-91:

VISITEUR ET CHANCELIER APOSTOLIQUE

L'Eminentissime Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, cardinal prêtre de la Ste-Eglise romaine du titre de Sainte-Marie de la Victoire.

VICE CHANCELIER APOSTOLIQUE

Sa Grandeur Mgr Edouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal.

RECTEUR

Mgr Benjamin Paquet, supérieur du séminaire de Québec.

VICE-RECTEUR A MONTREAL

M. Jean-Baptiste Proulx, professeur à la Faculté des Arts.

MEMBRES DU CONSEIL

M. Louis Beaudet, directeur du séminaire.

L'honorable Napoléon Casault, professeur à la Faculté de Droit.

M. Cléophas Gagnon, directeur du séminaire.

M. Thomas-Etienne Hamel, directeur du séminaire.

M. Michel-Thomas Labrecque, directeur du séminaire,

M. Joseph-Clovis-K. Laflamme, directeur du séminaire.

L'honorable Charles-François-Stanislas Langelier, professeur à la faculté de droit.

Charles-Eusèbe Lemieux, écuyer, professeur à la faculté de médecine.

M. J.-Edmond Marcoux, directeur du séminaire.

M. Olivier-E. Mathieu, directeur du séminaire.

Mgr Michel-Edouard Méthot, professeur à la faculté de théologie et des arts.

M. Edouard Pagé, directeur du séminaire.

M. Louis-Honoré Paquet, directeur du séminaire.

M. Pierre Roussel, directeur du séminaire.

Louis-Joseph-Alfred Simard, professeur à la faculté de médecine.

Joseph-Charles Taché, écuyer, professeur à la faculté de médecine.

L'honorable Ulric-Joseph Tessier, professeur à la faculté de droit.

SECRETAIRE DE L'UNIVERSITE

M. Joseph-Clovis-K. Laflamme.

MODERATEUR

M. Arthur Marchand.

SECRETAIRE A MONTREAL

M. L.-U. Ethier.

BIBLIOTHECAIRE

Mgr Thomas-Etienne Hamel.

Les facultés sont ainsi composées:

THEOLOGIE

DOYENS

Mgr Benjamin Paquet, à Québec.
M. Isaie Marie Charles Lecoq, à Montréal.

SECRETAIRE

M. Ls. Adolphe Paquet, à Québec.
M. Hyacinthe François Rouxel, à Montréal.

PROFESSEURS

Mgr Benjamin Paquet,—professeur titulaire—(Québec,) docteur en théologie, protonotaire apostolique et consulteur de la S. C. de l'Index, professeur de théologie morale.

M. Louis Honoré Paquet,—professeur titulaire—(Québec,) docteur en théologie, maître ès-arts, prélat domestique professeur d'Ecriture sainte.

M. Pierre Roussel,—professeur titulaire—(Québec,) docteur en théologie, professeur de théologie morale.

M. Hyacinthe François Désiré Rouxel, P. S. S.—professeur titulaire—(Montréal,) docteur en théologie, professeur de théologie morale.

M. Joseph Théodore Parent, P. S. S. —professeur titulaire — (Montréal), docteur en théologie, professeur d'écriture sainte et de liturgie sacrée.

M. Isaie Marie Charles Lecoq, P. S. S. —professeur titulaire — (Montréal), docteur en théologie, professeur de théologie dogmatique.

M. Nicolas Victor Muny, P. S. S.—professeur titulaire—(Montréal), docteur en théologie, professeur d'hébreu et d'histoire ecclésiastique.

M. Jules Cl. Marie Delavigne, P. S. S. —professeur titulaire — (Montréal), docteur en théologie, professeur d'écriture sainte.

M. Thomas Michel Labrecque,—professeur titulaire—(Québec), docteur en théologie et en droit canonique, professeur de théologie morale.

M. Louis Adolphe Paquet, — professeur titulaire—(Québec), docteur en théologie, professeur de théologie dogmatique et d'histoire ecclésiastique.

M. Eugène Saturnin Danguy, P. S. S. —professeur titulaire — (Montréal), docteur en théologie, professeur de théologie morale.

M. Emile Edouard Girot, P. S. S.—professeur titulaire—(Montréal), docteur en théologie, professeur de théologie dogmatique.

M. Adrien Serieys, P. S. S.—professeur titulaire—(Montréal), docteur en théologie, professeur de théologie morale.

M. James E. Driscoll, P. S. S.—professeur titulaire—(Montréal), docteur en théologie, professeur de droit canonique.

AGREGE

M. Joseph Gignac, (Québec), docteur en théologie.

DROIT

DOYENS

L'honorable Joseph-Ulric Tessier, à Québec.
L'honorable Louis-A. Jetté, à Montréal.

SECRETAIRES

Alphonse Pouliot, écuyer, à Québec.
Eugène Lafontaine, écuyer, à Montréal.

PROFESSEURS

L'honorable Ulric-Joseph Tessier,—professeur titulaire (Québec), docteur en droit et juge de la Cour du Banc de la Reine; professeur de procédure civile.

L'honorable Napoléon Casault,—professeur titulaire—(Québec), docteur en droit et juge de la Cour Supérieure; professeur de droit commercial et de droit maritime.

L'honorable Charles-François-Stanislas Langelier—professeur titulaire—(Québec), docteur en droit et conseil de la reine; professeur de droit civil.

L'honorable James Edmund Flynn,—professeur titulaire—(Québec), docteur en droit et conseil de la reine; professeur de droit romain.

L'honorable Joseph A. Chapleau,—professeur titulaire—(Montréal), docteur en droit, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire, commandeur de la Légion d'Honneur, membre du conseil privé de la reine pour le Canada; professeur de droit international.

L'honorable Louis-A. Jetté,—professeur titulaire—(Montréal), docteur en droit et juge de la Cour Supérieure; professeur de droit civil.

L'honorable J. Alphonse Ouimet,—professeur titulaire—(Montréal), docteur en droit et juge de la Cour Supérieure; professeur de droit administratif.

L'honorable Alexandre Lacoste,—professeur titulaire—(Montréal), docteur en droit, sénateur et conseil de la Reine; professeur de droit commercial et maritime.

L'honorable A. Basile Routhier,—professeur titulaire—(Québec), docteur en droit et ès lettres, juge de la Cour Supérieure, Grand'Croix de l'Ordre de St Grégoire, membre de la Société Royale du Canada; professeur de droit international.

Thomas-Chase Casgrain, écuyer,—professeur titulaire (Québec), docteur en droit et conseil de la Reine; professeur de droit criminel.

L'honorable Charles-Chamilly DeLorimier,—professeur titulaire (Montréal), docteur en droit et juge de la Cour Supérieure; professeur de droit criminel.

L'honorable Michel Mathieu,—Professeur titulaire—(Montréal), docteur en droit et juge de la Cour Supérieure; professeur de procédure civile.

Alphonse Pouliot, écuyer,—Professeur titulaire—(Québec), docteur en droit: professeur de procédure civile.

L'honorable Horace-François-Xavier Archambault,—Professeur titulaire—(Montréal), docteur en droit; professeur de droit commercial.

Eugène Lafontaine, écuyer,—Professeur titulaire—(Montréal), docteur en droit; professeur de droit romain.

Frédéric-Debartzch Monk, écuyer,—Professeur titulaire—(Montréal), docteur en droit; professeur de droit constitutionnel et administratif.

Louis-Philippe Sirois, écuyer, notaire,—Professeur agrégé—(Québec), docteur en droit; professeur de droit administratif.

J.-Joseph Frémont, écuyer,—Professeur agrégé—(Québec), docteur en droit; professeur de droit civil.

AGREGES

Adalbert Fontaine, écuyer, docteur en droit, (Québec).

Ls.-M.-J.-Alphonse Bernier, écuyer, docteur en droit, (Québec).

PROFESSEUR HONORAIRE

M. Auguste-Eugène Aubray, L. L. D., chevalier de l'Ordre de St-Grégoire et professeur à la faculté cath. d'Angers; ancien professeur de droit romain à l'université Laval.

MEDECINE

DOYENS

Charles-Eusèbe Lemieux, écuyer, à Québec.
Jean-Philippe Rottot, écuyer, à Montréal.

SECRETAIRES

Arthur Vallée, écuyer, à Québec.
Hugues-E. Desrosiers, écuyer, à Montréal.

PROFESSEURS

Charles-Eusèbe Lemieux, écuyer,—Professeur titulaire—(Québec), docteur en médecine; professeur d'anatomie descriptive et topographique, et de clinique externe à l'Hôtel-Dieu.

Joseph-Charles Taché, écuyer,—Professeur titulaire—(Québec), docteur en médecine et ès lettres, chevalier de la Légion d'Honneur; professeur en physiologie.

Louis-Joseph-Alfred Simard, écuyer,—Professeur titulaire—(Québec), docteur en médecine; professeur de pathologie générale, du cours spécial des maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la clinique de ces mêmes maladies au dispensaire, et chargé du cours de physiologie.

Charles Verge, écuyer,—Professeur titulaire—(Québec), docteur en médecine; professeur de pathologie interne, de thérapeutique spéciale et de clinique interne.

Laurent Catellier, écuyer,—Professeur titulaire—(Québec), docteur en médecine; professeur de pathologie externe, de médecine opératoire théorique et de clinique externe.

Jean-Philippe Rottot, écuyer,—Professeur titulaire—(Montréal), docteur en médecine; professeur de pathologie interne et de clinique interne.

Adolphe Lamarche, écuyer,—Professeur titulaire—(Montréal), docteur en médecine; professeur d'anatomie descriptive.

Adolphe Dagenais, écuyer, —Professeur titulaire—(Montréal), docteur en médecine; professeur de tocologie et de la clinique de tocologie.

J. Alfred Laramée, écuyer,—Professeur titulaire—(Montréal), docteur en médecine; professeur de clinique interne.

Arthur Vallée, écuyer,—Professeur titulaire—(Québec), docteur en médecine, membre de la société Médico-Psychologique de Paris, membre de la société de Médecine Mentale de Belgique; professeur de tocologie, de clinique de tocologie, de clinique interne à l'Hôtel-Dieu et de la clinique des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité.

Michel-Joseph Ahern, écuyer,—Professeur titulaire—(Québec), docteur en médecine; professeur d'anatomie pratique, de médecine opératoire, de clinique externe à l'Hôtel-Dieu et de la clinique des maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte.

Alfred T. Brosseau, écuyer,—Professeur titulaire—(Montréal), docteur en médecine; professeur de pathologie externe et de clinique externe.

Norbert Fafard, écuyer,—Professeur titulaire—(Montréal), docteur en médecine; professeur de toxicologie et chargé du cours de chimie.

Elzéar Berthelot, écuyer,—Professeur titulaire—(Montréal), docteur en médecine; professeur d'anatomie pratique.

Severin Lachapelle, écuyer, — Professeur titulaire—(Montréal), docteur en médecine; professeur de médecine légale, d'hygiène et de la clinique des maladies des enfants.

Hugues E. Desrosiers, écuyer,—Professeur titulaire—(Montréal), docteur en médecine, membre associé étranger de la société Française d'Hygiène, membre correspondant de la société Médico-légale de New-York; professeur de matière médicale.

Salluste Duval, écuyer,— Professeur titulaire—(Montréal), docteur en médecine et licencié ès sciences; professeur de physiologie et chargé du cours de botanique.

A. A. Foucher, écuyer,—Professeur titulaire—(Montréal), docteur en médecine, membre de la société Française d'Ophtalmologie; professeur du cours spécial des maladies des yeux et des oreilles.

Philippe Wells, écuyer,—professeur titulaire (Québec), docteur en médecine; professeur de matière médicale.

Edwin Turcot, écuyer,—professeur titulaire (Québec), docteur en Médecine; professeur d'Histologie.

Michel-Delphis Brochu, écuyer,—professeur titulaire (Québec), docteur en médecine; professeur d'hygiène.

Joseph-François-Xavier Lavoie, écuyer, —professeur titulaire (Québec),—docteur en médecine; professeur de médecine légale et de toxicologie.

F.-E. d'Odet D'Orsonnens, écuyer,—professeur titulaire, (Montréal), docteur en médecine; professeur de la clinique des maladies des vieillards.

W.-H. Hingston, écuyer,—professeur titulaire (Montréal),—docteur en médecine; professeur de clinique chirurgicale.

L.-E. Desjardins, écuyer,—professeur titulaire (Montréal), docteur en médecine; professeur de clinique ophtalmologique.

L.-P. Mignault, écuyer,—professeur titulaire (Montréal),—docteur en médecine, professeur de pathologie générale.

J.-P. Chartrand, écuyer, professeur titulaire (Montréal)—docteur en médecine; professeur d'anatomie pratique.

L.-A. Demers, écuyer,—professeur titulaire (Montréal),—docteur en médecine; professeur de pathologie interne.

J.-J. Guerin, écuyer,—professeur titulaire (Montréal),—docteur en médecine; professeur de Gynécologie.

L'honorable H. Paquet,—professeur titulaire (Montréal),—docteur en médecine, sénateur; professeur de clinique gynécologique.

AGREGES

Auguste-C. Hamel, écuyer, docteur en médecine, Québec.

Albert Marois, écuyer, docteur en médecine, Québec.

Arthur Joyal, écuyer, docteur en medecine, Montréal.

Michel-Thomas Brennan, écuyer, docteur en médecine, Montréal.

Arthur Deblois, écuyer, docteur en médecine, Québec.

Siméon-E. Grondin, écuyer, docteur en médecine, Québec.

Joseph Rodier, écuyer, docteur en médecine, Montréal.

PROFESSEUR HONORAIRE

Arthur-G.-A. Ricard, écuyer, docteur en médecine; ancien professeur de matière médicale à l'université Laval.

ECOLE VETERINAIRE FRANCAISE DE MONTREAL

Agrégée à l'université Laval

(Nos 378-380, rue Craig.)

PROFESSEURS

M. Daubigny, M. V., directeur de l'Ecole, et professeur de pathologie interne et externe, et de cliniques vétérinaires.

M.-E.-P. Lachapelle, M.D., professeur de Pathologie comparée.

M. S. Duval, M. D., professeur de physiologie comparée.

M. I. Cormier, M. L., professeur d'anatomie descriptive.

M. A. R. L. Marsolais, M. D., professeur de pathologie générale et d'obstétrique.

M. H. E. Desrosiers, M. D., professeur de matière médicale.

M. N. Fafard, M. D., professeur de chimie.

M. H. Bergeron, professeur d'helmintologie.

M. L. H. Lorrain, professeur d'hygiène.

MM. A. Levesque et O. Fortin, professeurs d'anatomie pratique.

ARTS

DOYENS

Mgr T. E. Hamel, à Québec.
M. P. de Foville, à Montréal.

SECRETAIRES

M. Olivier Mathieu, à Québec.
M. P. Napoléon Bruchési, à Montréal.

PROFESSEURS

Mgr Thomas Etienne Hamel,—professeur titulaire—(Québec), maître ès arts et membre de la société Royale du Canada; professeur de physique.

Mgr Michel Edouard Méthot,—professeur titulaire—(Québec), maître ès arts et docteur en théologie; professeur de littérature française.

M. Louis Beaudet,— professeur titulaire —(Québec), maître ès arts; professeur littéraire grecque.

M. Joseph Clovis K. Laflamme,—professeur titulaire—(Québec), maître ès arts, docteur en théologie, membre de la société géologique de France et de la société royale du Canada; professeur de minéralogie et de géologie, et chargé des cours de botanique et de physique.

M. J. Edmond Marcoux, —professeur titulaire — (Québec), maître ès arts; professeur d'astronomie.

M. Cléophas Gagnon,—professeur titulaire—(Québec), maître ès arts; professeur de littérature latine.

M. Olivier Mathieu,—professeur titulaire—(Québec), docteur en théologie, en philosophie et en St-Thomas, maître ès arts; professeur de philosophie.

M. Raymond Casgrain,—professeur titulaire—(Québec), docteur ès-lettres, membre de la société Royale du Canada; professeur d'histoire de la littérature.

M. Edouard Pagé,—professeur titulaire —(Québec), bachelier ès-sciences; professeur de chimie.

M. Edmond Paradis,— professeur titulaire—(Québec), maître ès-arts; professeur de Mathématiques.

M. Joseph Beaudoin,—professeur titulaire—(Québec), bachelier ès-arts; professeur d'histoire du Canada.

M. Arthur Marchand,—professeur titulaire—(Québec), bachelier ès arts; professeur d'histoire universelle.

M. F.-Louis Colin, P. S. S.,—professeur titulaire—(Montréal), docteur en théologie; professeur de littérature latine.

M. André CuoQ, P. S. S.,—professeur titulaire—(Montréal) membre de la Société Royale du Canada; professeur de linguistique sauvage.

M. A. H. Verreau,—professeur titulaire —(Montréal), docteur ès-lettres et membre de la Société Royale du Canada; professeur d'histoire du Canada.

M. Pierre Rousseau, P. S. S.,—professeur titulaire—(Montréal]; professeur d'histoire universelle.

M. Pierre Schlickling, P. S. S.,—professeur titulaire—(Montréal), docteur en théologie; professeur d'éloquence.

M. J.-M. Emard,—professeur titulaire —(Montréal), docteur en théologie et en droit canon; professeur d'histoire de l'Eglise.

M. J.-F. Laliberté, P. S. S.,—professeur titulaire—(Montréal); professeur de littérature grecque.

M. Paul-Napoléon Bruchesi,—professeur titulaire — (Montréal), docteur en théologie et licencié en droit canon; professeur d'apologétique chrétienne.

M. Alfred Archambault,— professeur titulaire—(Montréal), docteur en théologie et en droit canon; professeur de droit naturel.

M. Pierre-Albert Urique, P. S. S.,—professeur titulaire—[Montréal), docteur en théologie; professeur de philosophie.

M. U. E. Archambault,—professeur titulaire—(Montréal), chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, officier d'Académie; professeur d'économie industrielle.

M. E. Balète,— professeur titulaire—(Montréal), officier de la Légion d'Honneur; professeur de mathématiques.

M. Paul de Foville, P. S. S.,—professeur titulaire — (Montréal), ancien élève de l'école polytechnique et de l'école des Mines de Paris, licencié ès-sciences, docteur en théologie de l'université romaine; professeur de sciences comparées.

M. Gustave Desmazures, P. S. S.,—professeur titulaire—(Montréal); professeur d'archéologie.

M. C. A. Püster,—professeur titulaire —(Montréal); professeur de chimie.

Mgr Cyprien Tanguay,—professeur titulaire—(Québec), docteur ès-lettres, camérier secret de Léon XIII et membre de la Société Royale du Canada; professeur d'archéologie.

M. Hippolite Bernier,—professeur titulaire—(Québec); professeur de philosophie.

M. J. B. Proulx,—professeur titulaire—(Montréal); professeur d'histoire moderne.

M. E. S. Roinard, P. S. S.,—professeur titulaire (Montréal); professeur de physique.

Mgr Benjamin Paquet, — professeur agrégé—(Québec), bachelier ès arts et docteur en théologie; professeur de droit naturel.

M. Louis-Honoré Paquet,— professeur agrégé—(Québec), bachelier ès arts et docteur en théologie; professeur de théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.

Louis-Joseph-Alfred Simard, écuyer,—professeur agrégé—(Québec) docteur en médecine; professeur de zoologie, d'anatomie et de physiologie comparées.

L'honorable Charles-François-Stanislas Langelier,—professeur agrégé— (Québec), bachelier ès arts et docteur et droit; professeur d'économie politique.

M. Louis-Adolphe Paquet,— professeur agrégé—(Québec), bachelier ès arts et docteur en théologie; professeur d'apologétique chrétienne.

L'honorable Louis-A. Jetté,—professeur agrégé—(Montréal), docteur en droit et juge de la Cour Supérieure; professeur d'économie politique.

M. Paul Wiallard,—professeur agrégé—(Montréal); professeur d'élocution.

PROFESSEUR HONORAIRE

M. Thomas Sterry Hunt, docteur ès sciences, membre de la Société Royale de Londres, de l'Académie américaine des arts et des sciences, de l'acad. imp. Léopold Caroli, de la société géologique de France et de la société royale du Canada, officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur; ancien professeur de chimie, de minéralogie et de géologie à l'université Laval.

CURATEUR DU MUSÉE NUMISMATIQUE, A QUÉBEC

M. A. Rhéaume, A. B., T. L.

CURATEUR DU MUSÉE ZOOLOGIQUE, A QUÉBEC

M. Chs-E. Dionne.

ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL ANNEXÉE A LA FACULTE DES ARTS

PRINCIPAL

M. U. E. Archambault.

DIRECTEUR DES ÉTUDES

M. Emile Balète.

PROFESSEURS

M. Emile Balète, professeur de mathématiques spéciales, calcul infinitésimal et cosmographie, à l'école.

M. C. A. Püster, professeur de physique et de chimie, à l'école.

M. Joseph Haynes, professeur de constructions civiles, construction de machines, travaux publics, chemins de fer, architecture et dessin.

M. J. Emile Vanier, professeur de géodésie et topographie.

M. Frédéric André, professeur de mathématiques, au cours préparatoire.

M. Joseph Obalski, professeur de géologie et minéralogie, exploitation des mines, métallurgie.

M. S. Duval, professeur d'Electrotechnie, de mécanique générale et appliquée.

M. Alexandre Bonnin, professeur de physique, chimie, mathémathiques et dessin, au cours préparatoire; de résitance appliquée, hydraulique et machines à vapour, à l'Ecole.

M. Dominique Ducharme, substitut de M. Obalski.

Pendant l'année 1889-90, ont suivi les cours à Québec:

Théologie..	77	élèves
Droit.....	42	"
Médecine..	98	"
Pharmacie.	16	"
Arts.....	14	"
Total....	247	élèves

Les Grands séminaires affiliés sont:

Le Grand Séminaire de Québec, comprenant tous les les étudiants en théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours; le Grand Séminaire du Collège de Sainte-Anne; le Grand Séminaire de Rimouski; le Grand Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal —Ce Grand Séminaire, devenu la section montréalaise de la faculté de théologie de l'Université Laval, a aussi tous

(*Voir à la quatrième page*)

DÉPÊCHES

Jusqu'à 5 heures, hier après-midi

Nouvelles de Montreal

Exposition agricole— Echappe Belle— Un artiste en faillite—Arrestation d'un défalcataire

Montréal, 5 août—L'exposition régionale de la société d'agriculture du comté de l'Assomption aura lieu les 3 et 4 septembre prochains. Les directeurs de la société n'ont rien négligé pour rendre cette exposition aussi brillante que possible, et il n'y a pas de doute que ce sera un grand succès.

—Une excursion qui a failli se terminer par une catastrophe a eu lieu avant-hier matin dans les environs de la ville. M. Dansereau, associé de la maison Thomas et Cie, marchands de la rue Saint-Paul, partit accompagné de sa jeune fille et de quatre autres de ses amis dans un yacht pour aller faire une excursion dans les îles de Boucherville. Tout alla bien pour descendre et les excursionnistes revenaient à la ville vers cinq heures hier après-midi enchantés de leur petit voyage, lorsque tout à coup, l'embarcation battue par une tourmente inattendue devint ingouvernable et se remplit d'eau. Des personnes qui se trouvaient sur le quai de Longueuil voyant la position périlleuse où se trouvaient les excursionnistes vinrent heureusement à leur secours. M. Dansereau et ses amis dans un état pitoyable étaient trempés jusqu'aux os. Il n'y a pas eu heureusement d'autre accident. Les excursionnistes se portent bien, malgré l'expérience fort désagréable qu'ils ont faite de la navigation en eau douce.

—Un certain émoi vient d'être produit dans la "Victoria Bottling Co" par l'absence prolongée d'un de ses employés. Ce monsieur, dont l'occupation à l'étranger était d'être "artiste lyrique," selon son expression dans un procès célèbre à cette cour, était au pays depuis quelques années. Il se disait Belge. Des uns prétendent qu'il était juif allemand. Comme chanteur, il eut un certain succès à Montréal, puis on le retrouve comme employé de la compagnie ci-dessus mentionnée. La nouvelle du retour de M. Beaudry, gérant de l'établissement, paraît avoir hâté le départ de l'ex-artiste pour un tour de villégiature. Le voyage se prolongeant d'une manière alarmante, les officiers de la compagnie ont constaté, dit-on, des défalcations au montant de quelques centaines de piastres. Un détective a été mis aux trousses du voyageur, mais tout semble croire qu'il a filé !

Il y a quelque temps l'inspecteur des licences Rae, de Minneapolis, déflacataire pour un montant de 25,000, est arrivé à Montréal avec sa femme et ses deux enfants et a logé à l'hôtel Albion. Il a ensuite logé dans une maison du quartier Philips. Le détective Howard de Minneapolis s'est mis à sa poursuite aidé par un autre détective et dimanche dernier, ils opéraient l'arrestation de Rae, alors que ce dernier se tenait en face de sa demeure. $20,000 furent trouvées en sa possession. Il fut amené hier devant le magistrat de police Desnoyers, afin de précéder l'extradition du défalcataire qui a été accordée, et aujourd'hui il est parti pour Minneapolis sous la garde des détectives. Ce n'est que ce matin que cette affaire a été connue.

GUATEMALA ET SAN SALVADOR

Le président Barillas ne veut pas résigner

Les conditions de paix du président Ezeta du Salvador

A BUENOS-AYRES

(Par le télégraphe G. N. W.)

City of Mexico, 5 août.—Une dépêche du Guatemala dit : "Le président Barillas a déclaré qu'il ne résignera pas et préfère plutôt mourir que de se rendre. Des dépêches reçues par le gouvernement mexicain confirme le rapport de la probabilité de l'intervention, en faveur de la paix des diplomates étrangers dans l'Amérique Centrale. Les conditions du président Ezeta sont la reconnaissance de son gouvernement et la non-intervention des autres puissances dans l'administration intérieure du San Salvador.

La classe ouvrière

Chicago 5 août.— A la convention biannuelle de l'association des charpentiers et des menuisiers hier, on a fait rapport que de 2000 membres dont l'union se composait en 1881 elle est maintenant de 7000 repartis dans 704 sociétés. Dans 39 villes la journée de travail est de huit heures par jour. On estime que l'augmentation totale des salaires dans la contrée a été de $5,000,000. ou de 25 à 75 par cent par jour pour chaque ouvrier.

Les grèves pour l'année dernière ont été au nombre de 144, et dans huit cas seulement, elles ont été sans succès. Environ $500,000 ont été dépensées pour les ouvriers malades ou morts.

Tues par la foudre

Burlington, N.-Y., 5 août.—A West Creek, hier, Nelson Skinn de la maison de commerce d'huitres, Skinn & Bros, et un des employés, Benj. Kelly, ont été tués par la foudre hier.

Explosion dans une mine

Taconna Washn, 5 août.—Une explosion de gaz s'est produite hier, dans une mine, à Karbola, tuant Henry J. Jones et Ed. Morgan. Thomas Williams a été blessé grièvement.

Ville attaquee par des mexicains

San Antonio Tex., 5 août.—Une attaque a été faite sur la ville de Shafter, comté de Presidio, hier matin par 25 mexicains. Le chef Ranger J. F. Graves a été tué et le député-shérif J. Lee, sérieusement blessé en voulant arrêter les assaillants. On rapporte que la petite ville de Shafter a été saccagé et brûlé, mais on n'a pas reçu de nouvelles certaines à ce sujet.

Explosion

Denver, Col., 5 août. — Des composés chimiques ont fait explosion dans le bureau de la manufacture de briques. Le devant de la bâtisse a été complètement démoli et les gens qui passaient sur la rue dans le temps furent atteints et grièvement brûlés.

J. O. Bosworth, le président de la compagnie, a été tué instantanément.

A Buenos-Ayres

Buenos-Ayres, 5 août.—Nonobstant le fait que l'insurrection ici est terminée une grande excitation règne par toute la ville. Senor Mastro, le chef du parti qui supporte le général Mitre, autrefois président de la république a reçu l'offre d'un siège dans le cabinet, mais il a refusé l'offre. Il est rumeur qu'on va émaner pour $50,000,000 de papier monnaie. La Banque Nationale a repris ses paiements.

NOUVELLES

Cour de Police

William McLaughlin est accusé d'avoir volé $10 à une veuve Roy, une écossaise. Il est en prison en attendant l'enquête.

J. B. Beaulac qui était accusé d'assaut avec intention de vol a réussi à arranger son affaire avec le plaignant.

L'enquête dans l'affaire de Prosper Picard, accusé d'avoir volé un cheval, est commencée depuis hier matin et se continuera aujourd'hui.

Restitution

M. Raymond Bélanger, marchand, de la rue Notre-Dame, a reçu, lundi, la somme de trente quatre piastres en restitution.

En grève

Depuis lundi un grand mécontentement existe chez les équarisseurs et autres ouvriers employés dans les estacades de M. M. R. R. Dobell & cie. Ce printemps une quarantaine d'ouvriers ne sont engagés à travailler à des prix variant d'une piastre soixante à $1.70 par jour. Samedi dernier on a voulu réduire ces salaires de 10c par jour ; de là la grève. Dans les autres estacades l'ouvrage se continue, mais dans les estacades Dobell rien ne se fait.

Au Palais de Justice

Les causes suivantes ont été inscrites depuis lundi.

Amable Côté vs Angus Baker, John Baker et F. G. Harbour. Réclamation : $1,920. MM. Robitaille et Roy occupent pour le demandeur.

Ferdinand Delille vs T. L. Desaulniers. $365.

Ferd. Delille vs Charles O'Leary, (chèque) $858.

Une coincidence

Le prince George est entré à Halifax le premier d'août. Il y a trente ans son père, le prince de Galles, arrivait aussi à pareille date.

Chute

Une petite fille de quinze mois, enfant de M. Charles Doyle, rue St-Eustache, est tombée d'une galerie sur le trottoir, une quinzaine de pied, sans se faire aucun mal.

Au couvent

Le 18 du courant, seize jeunes filles prononceront leurs derniers vœux au couvent de Sillery. Cinq autres prendront l'habit des novices.

Trouve noye

Un matelot du navire "Thomas Hilyard" actuellement à l'anse Bridgewater a été trouvé noyé près de son vaisseau. Le coroner a tenu une enquête. Verdict : "mort accidentellement." On croit que le malheureux est tombé à l'eau en voulant monter à bord durant la nuit.

Chez les Redemptoristes

Samedi, fête de St-Alphonse de Ligorie, fondateur de l'ordre des Rédemptoristes, après célébration solennelle à l'église St Patrice, Son Eminence le cardinal Taschereau, accompagné de Mgr Marois, a pris le dîner au presbytère.

Mort d'une religieuse

Dimanche dernier, est décédée au Bon-Pasteur, dans la 34ième année de son âge, et dans la 15ième de sa profession religieuse, Sœur Ste.-Emélie, née Cédulie Crépault. Elle était la nièce du révérend M. Thivierge, curé de Bonaventure, de la révérende Mère de la Présentation, supérieure du couvent du Bon Pasteur, et nièce de la mère de l'Assomption du Bon Pasteur, à Lotbinière, et belle-sœur de M. Pichette, propriétaire du *Travailleur de Lévis*.

Ses funérailles ont lieu ce matin, au Bon Pasteur.

Serv des signaux

5 août, 4 h. de l'après-midi.

L'Islet.—Brume épaisse : vent E. Le C. W. Jones est au quai.

Rivière-du-Loup.—Thermomètre 48 °. Pluie ; vent N.-E.

De Pointe-au-Père à Anticosti et Pointe aux Esquimaux.—Ciel nuageux ; vent E.-N.-E.

Rivière à la Martre.—Descendant 6 h. 30 a. m., le Corean. Montant 7 h. 30 a. m., le Lake Nepigon ; dans l'après-midi l'Ayrshire ; 6 h. p. m., l'Eveline.

Manicouagan.—Montant un navire et deux barques.

Pointe Caribou.—Montant une barque.

Anticosti.—Thermomètre 65 °. Descendant, 3 h. a. m., la goëlette Marquis de Lorne.

Harnais Wabash !
Harnais doré !
Harnais caoutchouc !

DUPERE & DAGNEAU

81, 83 et 85 rue St-Paul,

Sont reconnus pour faire les plus beaux et les meilleurs Harnais de la Puissance, qu'ils vendent en gros et en détail à des conditions faciles, aussi manufacturent tout ce qui concerne la ligne de sellier.

Les amateurs de beaux HARNAIS feraient bien d'aller leur faire visite, car ils sont les seuls selliers qui fabriquent ce genre de harnais.

29 juillet—3 m. e j

Chambres à louer et Pension

TOUTES PERSONNES DESIREUSES D'AVOIR de belles chambres meublées, avec une magnifique vue sur le fleuve, et une excellente pension, pourront s'adresser à

MARC. MORIN, hôtelier,
5 aout—e j 24-26 Côte Lamontagne.

Maison à vendre

UNE BONNE MAISON EN BRIQUE à deux étages, avec magasin dans le bas, situé à un coin de rues, à vendre à bon marché pour de l'argent comptant.

S'adresser à

LABERGE & LEMIEUX, notaires,
67½ rue St-Joseph, St-Roch, Québec.
12 juil—j e jno

C'EST CERTAIN

Il est une chose certaine, c'est que vous serez toujours obligé de recourir tôt ou tard aux racinages, si vous venez à être malade. Il vous est aussi impossible de vos passer de remèdes sauvages dans votre maison, que de pain dans votre armoire. Cependant parmi tous ceux qui réclament ce titre de fabricant de *Remedes Sauvages*, il n'y a que J. E. P. Racicot qui le soit véritablement. Lui seul possède la science des *herbes* et des *racines*, telle que nos anciens la connaissaient.

Ainsi donc, vous tous qui êtes malades, ne vous arrêtez pas à prendre les différentes drogues, qui vous sont présentées sous le nom de *Remedes Sauvages*, mais si vous désirez votre guérison, procurez-vous un véritable composé d'herbes et de racines seulement, que vous ne pouvez avoir que chez

J. E. P. RACICOT

No. 25, Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

A l'enseigne du Sauvage

Les mêmes remèdes se vendent aussi à Montréal, au No. 1634, rue Notre-Dame, et à Sherbrooke, No. 9 rue du Pont.

LE TURF A QUEBEC

COURSES D'AUTOMNE

SUR LES

PLAINES D'ABRAHAM, QUEBEC

Jeudi, 4, et Samedi, 6 Septembre

PREMIER JOUR—JEUDI, LE 4 SEPTEMBRE

1o.—Bourse du Club de la Garnison—Ouverte—$50 auxquelles le club de turf de Québec ajoutera $150, dont $50 pour le second cheval—Poids suivant l'âge. Les gagnants une fois cette année 4 livres et deux fois ou plus 7 livres extra—1¼ mille—Entrée, $10.00.

2o.—Enjeux de Québec—Bourse $150 dont $50 au second cheval—Pour les chevaux dont le propriétaire demeure dans la ville ou le district de Québec le ou avant le 1er août—Poids suivant l'âge—1 mille—Entrée $7.50.

3o.—Coupe du gouverneur général ou une bourse de $100.00 auxquelles le club de turf de Québec ajoutera $150.00 dont $50 au second cheval, pour les chevaux élevés dans le Dominion—1¼ mille—entrée $10.00.

4o.—Enjeux pour les chevaux de trois ans ou plus, $30.00 chaque ; le gagnant a droit à tous les enjeux—$10.00 confisquées—entrées fermées le 20 août. Le poids sera annoncé le 27 août et les déclarations faites le 1er septembre à 3 h. p. m.—$250 seront ajoutées dont $50 au second cheval et $25 au troisième—1¼ mille.

5o.—Course avec barrières—ouverte—Bourse $200, dont $50 au second cheval. Plus de 8 barrières de 3 pieds et 6 pcs chacune — 2 milles environ—Entrée $10.00.

SECOND JOUR—SAMEDI, LE 6 SEPTEMBRE

1o. Coupe Lansdowne présentée en 1887 valant $250 doit être gagnée deux fois—avec $150 ajoutées dont $50 au second cheval. Pour les chevaux élevés au Canada. Poids suivant l'âge 1¼ mille. Entrée $10.

2o. Bourse des marchands.—Chevaux de 3 ans et au-dessus—*Handicap sweepstakes* de $30 chaque—$10 confisquées. Entrées fermées le 20 août. Poids annoncé le 27 août et déclarations faites le 1er septembre à 3 h. p. m. $200 ajoutées dont $50 au second cheval. 1¼ mille.

3o. Coupe du lieutenant-gouverneur, valeur $100 avec $100 ajoutées dont $25 au second cheval pour les chevaux élevés et dont les propriétaires demeurent dans la province de Québec. Poids suivant l'âge. Ceux qui ont gagné une fois cette année 4 livres extra, 2 fois ou plus 7 livres extra—1 mille. Entrée $10.

4o. Course avec obstacles.—Ouverte. Bourse $200 dont $50 au second cheval. Plus de 8 obstacles de 3 pds. et 6 pcs. chaque. Les gagnants de la course avec barrières du jour précédent 5 livres extra—2 milles. Entrée $10.

5o. Course de consolation.—Bourse de $100 dont $15 au second cheval et $10 au troisième. Pour les chevaux qui ont couru cette année et n'ont rien gagné. Poids suivant l'âge. Entrées seront faites immédiatement après la course qui précède — 1 mille. Entrée $5.

REGLES ET REGLEMENTS

Tous les conducteurs de chevaux devront porter le costume de Jockey. Tout Jockey revêtu de couleurs inconvenantes sera condamné à une amende de $5.00.

Toutes les entrées doivent être faites en écrivant le nom, la couleur, l'âge, le père, la mère des chevaux, ainsi que les couleurs de l'habit des jockeys, et le prix de l'entrée, adressée à l'hon. secrétaire du Club de Turf de Québec, au club de la Garnison de Québec, le ou avant lundi, le 1er septembre à 4 heures P. M.

Les courses seront courues d'après les règles du club de jockey américain.

La décision du juge dans tous les cas sera finale.

Les courses commenceront à 2 h. p. m.

Dans toute course il devra y avoir trois chevaux sur les rangs, sinon la course n'aura pas lieu.

Major LAMPSON, Capt. G. R. ROLT WHYTE,
Hon. Trésorier, Hon. Secrétaire.

AVIS

Succession A. A. Dubé & Cie,

LIBRAIRES

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'à quatre heures P. M. le DOUZE AOUT courant, au bureau du soussigné, No. 53, rue St-Paul, Basse-Ville, Québec, pour l'achat du fonds de commerce de la succession A. A. Dubé & Cie, consistant en livres, papeterie, etc., etc., le tout s'élevant d'après l'inventaire à la somme de $1,518.40

Aucune des soumissions ne sera acceptée sans avoir été préalablement approuvés par le tuteur et le subrogé-tuteur.

Pour référence à l'inventaire ou examen du stock s'adresser à Le. Mercier, épicier, 55, rue St-Paul, Québec.

Termes comptants.

Québec, 18 août 1890.—e jusq 12 a

Pélerinage de l'Union de Prières de St-Roch, de Québec

Sous la direction du Revd F. X. Bélanger, curé de St-Roch

DIMANCHE, LE 10 AOUT COURANT

Par le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix.

Le départ aura lieu de la gare de Hedleyville, à 6 h. et à 7 h. 35 a. m.

La vente des billets commencera samedi midi au bureau de la compagnie, rues du Pont et St-Joseph, afin de permettre aux pèlerins de partir par le train de 6 h. 30 p. m., et revenir par n'importe quelle train jusqu'à mardi midi.

Prix du passage aller et retour, 50 cts, enfants moitié prix.

I. H. FEUILTAULT,
6 août—e 4fs Prêtre.

Une bonne nourriture pour les Chaleurs !

C'EST CE QUE PRETEND ETRE JOHNSTON'S FLUID BEEF

C'est la meilleure nourriture à prendre, quand l'appetit fait défaut ; quand on se sent faible, dans les cas de débilité en général.

Facile a digerer —:o:— Excellent stimulant

Ligne de Quebec a Ste. Anne de Beaupre.

A PARTIR DU 5 JUIN et jusqu'au nouvel avis, le vapeur "BROTHERS" voyagera de Québec à Ste-Anne comme suit, si le temps et les circonstances le permettent.

Quebec		Ste-Anne	
Dimanche	6½ h. a. m.	Dimanche	3 h. p. m.
Lundi	6½ h. a. m.	Lundi	2 h. p. m.
Mardi 6 a.m.	1 h. p. m.	Mardi 10 a.m.	4 h. p. m.
Mercredi	6½ h. a. m.	Mercredi	2 h. p. m.
Jeudi	6½ h. a. m.	Jeudi	2 h. p. m.
Vendredi	6½ h. a. m.	Vendredi	2 h. p. m.
Samedi	2 h. p. m.	Samedi	5 h. p. m

Pour les touristes qui désirent faire un voyage sur le fleuve, le samedi, c'est un voyage des plus agréables. Le départ et retour seront toujours réguliers, suivant les heures indiqués dans l'annonce.

Toute société religieuse ou civile qui voudrait organiser un pèlerinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses, en s'adressant au Capitaine du vapeur.

Le bateau touchera le quai de Saint Joseph de Lévis, les jeudis et les Dimanche, aller et retour.

ELZEAR FORTIER,
27 mai—e h 2m Vapeur "Brothers."

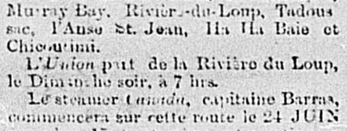

Compagnie de navigation du Richelieu et Ontario

ENTRE

QUEBEC et MONTREAL

Le steamer *Trois-Rivières*, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon, les Mardis, Jeudis et Samedis, a 5 heures de l'après-midi.

Le steamer *Montreal*, capitaine L. H Roy, partira du quai Napoléon, les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 5 heures de l'après-midi.

Ces deux steamers arrêtent à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

ENTRE MONTREAL ET TORONTO

Commençant LUNDI, le 2 JUIN, un steamer quittera Montréal, tous les jours, (excepté le Dimanche) à 10 heures du matin, faisant Lachine à 12.30 h. p. m., et Cornwall Landing à 6.30 h. p. m.

LA LIGNE DU

Saguenay, Québec et Chicoutimi

Le vapeur *Union*, capitaine Lecours, partira du quai St. André, à 7.30 hrs. A. M., MERCREDI et SAMEDI, arrêtant à la Baie St. Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadousac, l'Anse St. Jean, Ha Ha Baie et Chicoutimi.

L'*Union* part de la Rivière du Loup, le Dimanche soir, à 7 hrs.

Le steamer *Canada*, capitaine Barras, commencera sur cette route le 24 JUIN jusqu'au 15 Septembre, et continuera avec l'*Union* à faire le service sur cette ligne.

Le *Canada* quittera Québec les mardis et vendredis, et l'*Union* les mercredis et samedis.

Pour la commodité des familles, à partir du 7 juillet jusqu'au 15 septembre prochain, un bateau quittera Québec pour Murray Bay, tous les lundis à 10 h. a. m., arrêtant à la Baie St-Paul et les Eboulements, en allant et en revenant. En retournant il quittera Murray Bay les mardis à 7 h. a. m., pour Québec.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montréal, au bureau de la Compagnie, quai Napoléon et pour la ligne du Saguenay, au bureau sur le quai St. André, et aussi au bureau des billets de R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

JULIEN CHABOT,
Gérant-général.

L. H. MYRAND,
Agent.
Québec, 7 mai 1890.

COLLEGE DE SAINT-JOSEPH

A STE-GUILLAUME D'UPTON

Sous le patronage de Sa Grandeur Mgr Gravel, Evêque de Nicolet

Cette institution fut fondée en 1879, et elle est dirigée par les religieux de la Congrégation de St. Joseph, sous la direction du Révérend Père Lynch. A part d'une éducation toute chrétienne, elle fournit à la jeunesse d'une instruction commerciale, élevée et maintenue à la hauteur de l'état présent.

On enseignera le Français et l'Anglais avec un égal soin. Les principales branches du Programme seront : Les langues Française et Anglaise, le Catéchisme, la Calligraphie, l'Arithmétique dans toutes ses parties, la Géographie, l'Histoire, l'Algèbre, la Géométrie, la Tenue des Livres, le Banking, la Littérature, le Dessein, des Notions sur la Logique Pratique et la Stéénographie.

Cette institution occupe un des sites les plus agréables et les plus salubres. Un vaste terrain attaché au Collège offrant aux jeunes messieurs toute facilité désirable d'exercice et d'amusement.

L'observance de la discipline et du bon ordre étant indispensable pour le succès des élèves dans leurs études, une observance entière des règles du Collège et la rigueur. Les élèves seront contrôlés par une influence morale.

Une infraction sérieuse des Règles de la Discipline, l'habitude d'un langage profane et l'intemperation des mauvais Livres, sont des cas d'expulsion.

L'usage du tabac est prohibé.

On délivrera des diplômes aux élèves qui auront subi un bon examen.

CONDITIONS D'ADMISSION:

L'Année scolaire est de dix mois)

Pension et instruction, par mois	$9 50
Demie pension	2 00
Blanchissage et raccommodage, par mois	1 50
Violon	2 00
Les externes qui voudraient suivre le cours du Collège paieront, par mois	1 00

On fournit la couchette et le somnier.

Les livres et autres objets classiques sont chargés extra, ainsi que les frais du docteur.

Les paiements se font par trimestre, d'avance, et en argent banquable.

La rentrée aura lieu le 2 SEPTEMBRE.

LAURENCE M. LYNCH, Ptre,
Supérieur.

N.-B.—Il y aura de plus, cette année, au Collège, un Prêtre-assistant et un bon choix de Professeurs.
4 aout—e j 1m

LOTERIE NATIONALE

A QUEBEC

Sous le patronage de Mgr Labelle

ATTENTION

M. VICTOR MARIER attire l'attention du public sur le fait qu'il est le seul agent à Québec de la Loterie Nationale de colonisation, sous le patronage de Mgr Labelle, et que le seul endroit où l'on pourra se procurer des billets de Loterie, est au No 139 rue d'Aiguillon, coins des rues d'Aiguillon et Ste-Marie, où est situé son nouveau bureau. Il n'y a plus de dépôt de billets ni sous agence à Québec à part l'agence de M. Marier.

M. Marier espère que l'encouragement qui lui a été donné par le passé lui sera continué encore davantage dans son nouveau bureau, qu'il a ouvert le 30 dernier.

VICTOR MARIER, Agent,

Coins des rues d'Aiguillon et Ste-Marie, Québec
3 juil—j e 1m

M. JOS. DAIGNEAULT

BARBIER-COIFFEUR

No. 30, Rue Notre-Dame, Basse-Ville

Informe ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il continue, comme par le passé, à tenir des

CHAMBRES DE BAINS

pour les personnes désireuses de prendre des bains chauds ou froid, pendant la saison. Aussi un choix de cigares de première classe. Une visite est sollicitée.
22 juil—e j 1m

J. EMILE ROY

Chimiste - Pharmacien

—COIN DES RUES—

ST.-JEAN ET STE.-ANGELE

ASSORTIMENT COMPLET DE

Drogues Françaises et Anglaises,

Préparations patentées,

Articles de Parfumerie.

Eponges, Savons, etc.

Le département des prescriptions sera toujours sous le contrôle immédiat du propriétaire.

25 juil—e j 1a

TELEPHONE 286

Charbon de Forgeron

508 TONNES du célèbre CHARBON de Forgeron

SOUTH HETTON

arrivées à bord du "D. H. MORRIS" et maintenant en déchargement.

A VENDRE A BON MARCHE PAR

George W. Webster & Cie

95—Rue Dalhousie—95

1 mai—e j 3m

PERDU

JEUDI APRES-MIDI, sur la rue St-Jean, de chez Mme Lizotte, modiste, jusqu'au No 40, rue Ste-Angèle, un porte-monnaie contenant plusieurs billets. On donnera une récompense à qui le rapportera à notre bureau
12 juil—j e jno

Whitehead & Turner

OFFRENT EN VENTE

100 BARILS, 60 tiers de tonneau et 72 tonneaux de sirop des Barbades, et de mélasse de la Trinidad, de premier choix.

Venant d'être reçus directement de Chine :

Un mil caisses de Cassilles de premier choix, 1,000 demi caisses de thé vert et de Japon.

AUSSI

Quarts de morue verte.
Quarts de saumon.
Tonnes d'huile de morue.
" loup marin.
Poissons et huiles venant des établissements Leblanc Fouthillier, Frères & Cie., Pabos et Labadie

ET

1500 CAISSES DE FRUITS, végétaux et viande de la saison, en canistre.

A VENDRE CHEZ

Whitehead & Turner

PIANOS

DE RÉPUTATION

N'ACHETEZ PAS UN PIANO à bas prix, ne pensez pas que le prix soit la seule considération, ne sacrifiez pas la qualité, le son et le fini, n'achetez pas un piano d'inférieure qualité, n'achetez pas avant d'avoir trouvé le meilleur.

EMPLOYEZ du jugement et du goût, souvenez-vous que la qualité est indispensable, choisissez un piano de bonne REPUTATION, prenez votre temps et soyez prudent, achetez un piano

VOSE & SON

si vous voulez avoir le meilleur,

SALLE DE VENTE CHEZ

ALLAIRE

COIN DES RUES

St. Jean et St. Stanislas

(HAUTE-VILLE)

(Dans l'ancien bloc Fernet & Allaire)

QUEBEC

17 mars—2 j 1 an

CHEMIN DE FER

Quebec, Montmorency et Charlevoix

LE ET APRES DIMANCHE LE 6 JUILLET, 1890, les trains circuleront comme suit:

LA SEMAINE

Quitteront Hedleyville à 7.35 h. a. m. et 6.55 p. m.
Quitteront Ste Anne à 5.20 a. m., et 2.50 p. m.

LE DIMANCHE

Quitteront Hedleyville à 6.00 a. m., 7.35 a. m., 1.50 p. m., et 6.00 p. m
Quitteront Ste-Anne à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.

Pour les taux spéciaux de fret et de voyageurs, s'adresser au surintendant.

M. R. RUSSELL, Surintendant.
M. S. CRESSMAN, Gérant
E J

MOULIN A SCIE

Bois de construction, Moulures, etc, etc.

M. Aug. Perron ayant fait l'acquisition du moulin situé rue St.-Ambroise, (terrain Bédard) St.-Sauveur, informe ses amis et le public qu'il a fait installer des machines considérables qui permettront de fabriquer toutes espèces de moulures d'ouverture ainsi que jalousies, etc. M. Perron aura toujours en mains une grande quantité de bois de construction, préparé ou non préparé, qu'il vendra à des prix très modérés.

Toutes les commandes seront exécutées sous le plus court délai.

AUG. PERRON

ENTREPRENEUR

No 1 RUE SAINT-AMBROISE

(Terrain Bédard,—St.-Sauveur)

Telephone 379 2 aout—e j 1m

Coupeurs en Cuir

ON DEMANDE PLUSIEURS COUPEURS EN CUIR. Bonne *Job* aux ouvriers de première classe. S'adresser à

J. H. BOTTERELL & CIE,
2 a—e 3fs Québec.

COLLEGE MONTMAGNY

L'OUVERTURE DES CLASSES de cette Institution aura lieu le 3 Septembre, les Pensionnaires devront entrer la veille. Le cours commercial se fait dans les deux langues. Les élèves sont soumis à une surveillance active. On enseigne aussi la musique et la sténographie. Pour plus amples informations, s'adresser au directeur.

2 aout—e Ph. LAMONTAGNE.

BELMONT

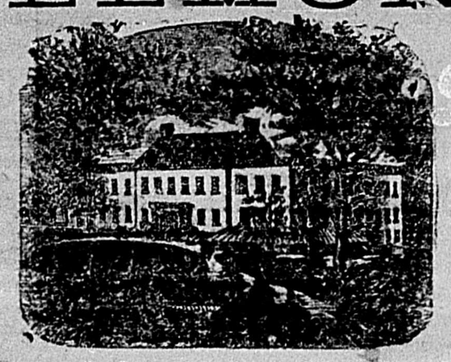

Maison de santé fondée en 1864, par W. G WAKEHAM, Ecr

Traitement de l'Alcoolisme et de maladies nerveuses

Boîte B. P. No. 7, Québec.
Téléphone, No. 277.

J. M. MACKAY, C. M., M. D.
Propriétaire.

22 juil—E 6m

Moissonneuse, Lieuse "Walter A. Wood"

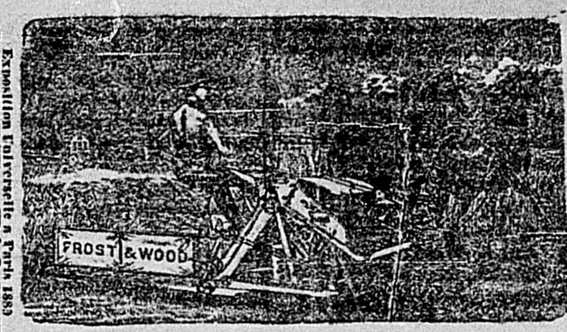

Exposition Provinciale à Toronto 1889 OBJET D'ART

Premier prix accordé à ces machines à un grand concours européen, en Allemagne, en 1889, comme étant supérieures aux suivantes: machines à lier Massey, Howard, McCormack, Osborne, Johnston et Sanderson

Garantie la meilleure LIEUSE du monde

Faucheuses, Rateaux, Moissonneuses, et assortiment général des meilleurs instruments aratoires, sur les marchés, aux prix et termes les plus avantageux aux cultivateurs.

—AUSSI—

Engins, Bouilloires, Planeurs, Embouveteurs, Machines à mouleurs, Moulins à bardeau, Moulins à scie ronde ou scie à ruban, et tous les nécessaires pour moulin à cie par vapeur ou à l'eau. Nous avons souvent des engins de seconde main à très bon marché. Une visite est sollicitée. Ne vous trompez pas d'adresse.

WM. A. ROSS

30, RUE ST.-PAUL, QUEBEC

N. B.—Les plus bas prix de la ville pour les marchandises de premier choix

L'ENFANT-GRENOUILLE VIVANT

EXHIBITION EXTRAORDINAIRE

MARDI, LE 5 AOUT

AU No. 14, RUE ST-JEAN de L'ENFANT-GRENOUILLE avec ses merveilles cabalistiques.

Voilà dix ans que cet être extraordinaire est exhibé et émerveille le public, surtout les enfants.

Portes ouvertes à 11 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.

ADMISSION : 10 cts

Les Maladies qui sont plus efficacement guéries par les Remède Sauvages de Geo. Tucker :

L'Asthme, la Consomption, la Bronchite, l'Eruption, la Cervelle, la Paralysie, Perte de la Voix, Perte de Sommeil, la Diarrhée, l'Hydropisie, l'Epilepsie, les Enflures, les Froids aux Pieds et aux Mains, Depression Nerveuses, Faiblesse dans les Membres, Vers, Maladie de Rognons, Goutte, Tic Douloureux, Bile, Erysipèle, Dyspepsie, Abattement d'Esprit, Constipation, Mal de Foie, Faiblesse de Sang, Battement de Cœur, Douleurs, Inflammation de Jointures, Toux, Faiblesse de Poumons, Enflures Palpitation du Cœur, Mal de Matrice, etc., etc.

Les Remedes Sauvages de GEO. TUCKER, non-seulement guérissent les maladies pour le temps présent, mais ils chassent les causes de la maladie et produisent une guérison permanente et durable.

L'ARAPAHO ou véritable BAUME DE LA MONTAGNE VERTE peut être procuré chez tous les Pharmaciens et Epiciers.

Dépôts généraux :—MM. W. Prunet & Cie., et Dr Ed. Morin & Cie., pharmaciens, en gros et en détail. MM. J. B. LeBrun et J. Fortin, sont autorisés à prendre les ordres.

JUSTEMENT ARRIVEES

Deux des pus vieies Eaux Minérales

PLANTAGENET et GEORGIN

En plus de ces eaux sus-dites, nous avons toujours en grande grande quantité les eaux fraiches de

Ste-Geneviève,
Saint-Léon,
Richelieu,
Caledonia (saline et sulfureuse)
Abénakis, etc., etc., etc

CES EAUX SE VENDENT EN GROS ET EN DETAIL

Au dépôt général d'Eaux Minérales

8 BEAVER HALL HILL, MONTREAL

A. POULIN & CIE.

TELEPHONE 2037

Grand Succes

LA MAISON

SAVARD & Cie

Vient de recevoir un grand lot d'Etoffes à robes, dans les patrons et les couleurs les plus nouveaux, qu'elle vendra à très bas prix.

Aussi, un grand Job de Mousseline de couleurs pour robes qui sera vendue à 5 cts la verge.

Un assortiment complet dans les étoffes de deuil, cachemire crêpe, tweeds, serges, etc.

J. SAVARD & CIE

52-54, RUE DE LA COURONNE

Pour le bord de la Mer

—:o:—

EPONGES DE BAIN DE TOUTES DIMENSIONS et de tous prix

Serviettes et Gants de bain.
Chapeaux de bain importés.
Brosses à cheveux,
Peignes, etc., tec.

—:o:—

Crême à toilette de Morrison

Pour coups de soleil et Irritation de la peau, causée par le soleil ou par le vent

—:o:—

J. E. MORRISON

Chimiste et Pharmacien

No 4, Rue de la Fabrique

COIN DE LA RUE STE-FAMILLE

6 mai—E

AUX TOURISTES

—:o:—

GLOVER, FRY & Cie

ETABLIS EN 1842

—:o:—

Nouvelles Marchandises reçues chaque semaine

—:o:—

Département des Robes, Specialité

Toujours en magasin les dernières nouveautés en Etoffes de laine, Soies, Peluches, etc.

—:o:—

DEPARTEMENT DES MANTEAUX

Dernières nouveautés en Etoffes pour Manteaux, Glets et Uleters.
Imitation de Loutre, etc.
Manteaux faits sur commande dans les formes les plus nouvelles. Coupe garantie.

—:o:—

DEPARTEMENT DES MODES

Toujours en magasin les formes les plus nouvelles en Chapeaux de toutes sortes.
Plumes, Fleurs, etc.

—:o:—

Le magasin général renferme l'assortiment le plus complet en Marchandises sèch s de toutes sortes, le tout acheté des manufacturiers les plus en renom d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada.
Robes de bains pour Dames. Nouveautés. Une caisse de gants de kid français nouvellement reçue.

GLOVER, FRY & CIE.

—:o:—

DEPARTEMENT DES MESSIEURS

Assortiment complet de Camisoles, Caleçons, Bas, Chemises, Collets, Cravates, Poignets, etc.
Habillements faits sur commande, coupe et fini garantis.

GLOVER FRY & CIE.

M. S. J. O'NEIL

Informe le public qu'il a reçu un assortiment considérable de

Tweeds, Mercerics, Serges, Coatings

et qu'il est maintenant prêts à recevoir toutes les commandes.

☞ Une visite est respectueusement sollicitée.

Les personnes qui fournissent leur propre étoffe sont bien venues.

S. J. O'NEIL

MARCHAND - TAILLEUR

47-RUE BUADE-47

—:o:—

☞ Aussi agent pour la " Dominion Steam Laundry."

18 Juil—E 1m

—BILLARDS—

—:o:—

La Cie de Tables de Billards de Montreal et entrepot

Nous avons un assortiment très complet et des plus variés, les patrons les plus modernes avec les nouveaux coussins améliorés.
Nos fournitures, tels que drap, billes en ivoire et en composition procédés, queux de fantaisies, sont fraiches et des mieux choisies.
Les réparations sont faites avec le plus grand soin.
Nous avons aussi en main un grand nombre de tables d'occasion à très bas prix. Nous sollicitons vos commandes.

Très respectueusement,

E. L. ETHIER, gerant,

26 juil—e jno 604, rue Craig, Montréal.

Dr. VALOIS

DENTISTE

No 249, Boulevard St-Laurent, coin de la rue Sainte-Catherine, Montréal.

Extrait les dents sans douleurs pour 25 cts. Et un dantier haut et bas pour $15.00.

N.-B.—Tout ouvrage garanti et de première classe.

24 juil—e 3m

A vendre a Lotbiniere

UN EMPLACEMENT d'à peu près deux arpents de superficie, situé près de l'église de Lotbinière avec une maison à deux étages, granges, remises, hangars, etc., ci-dessus construites, le tout en parfait ordre et à vendre à bonnes conditions.

S'adresser sur les lieux.

L. E. THIBODEAU,
7 juillet—E 10fs Lotbinière.

C. E. JACQUES

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE

Farines, Grains, Foin, Paille

AGENT GÉNÉRAL POUR

Le Manitoba Milling & Browing Co

CARBERRY MANITOBA

—Ordres sollicités

COMMISSION

Farines, 10 cents par quart.
Foin et Paille, 50 cents par Tonne.
Avoine, Pois, Blé, Sarrasin,
Orge, Blé-d'Inde, 2 cts par minot.

☞ Consignation sollicitée ☜

C. E. JACQUES

BUREAU PRINCIPAL:

203, Rue des Commissaires

MONTREAL

21 fév—E

Rainville & Archambault

AVOCATS

BATISSE DE LA NEW-YORK

PLACE D'ARMES, MONTREAL

H. B. Rainville, B. C. L. | Horace Archambault, L. D.

27 déc—E 1 an

CHEMIN DE FER

LE QUEBEC-CENTRAL

—:o:—

Lignes de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Blanches

—:o:—

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphremagog.

La seule ligne sur laquelle circulent les chars parloirs et dortoirs entre Québec et Springfield, et entre Québec et Boston, sans changement.

Le et après LUNDI, le 30 JUIN 1890, les trains circuleront comme suit :

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau passeur à 1.30 p. m., de Lévis à 2.00 p. m. Arriv à la Jonction de la Beauce à 3.40 h. p.m. arrive à Sherbrooke à 5.00 h. p.m.; arrive à Newport, Vt. à 10.20 h. p. m.; arrive à Boston à 6.12 a. m.; arrive à New-York à 11.40 h. a. m.

Chars Monarque, parloir, dortoir et buffet, feront partie de ce train, de Québec à Springfield, sans changement.

PASSAGERS—Part de Québec par le bateau-passeur à 5.30 h. p.m.; de Lévis à 6.15 p.m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 11.30 p.m.; arrive à Sherbrooke à 4.10 a. m.; arrive à Newport à 6.55 a. m.; arrive à Boston à 4.45 h. p. m.; arrive à New-York à 8.15 p. m.

Des chars palais dortoirs et parloirs sont attachés à ce train de Québec à Boston, sans transbordement. Ce train quittera Québec les dimanches soir, au lieu des samedis soir.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 1.15 h.p.m.; de Lévis à 1.40 h.p.m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 5.45h. p. m.; arrive à St. François à 6.45 p. m.

Les trains arriveront à Quebec.

EXPRESS—Part de New-York à 4.00 h. p.m., de Boston à 9.00 h. a. m.; de New-port, à 5.40 a. m.; part de Sherbrooke à 7.40 a. m.; arrivant à Lévis à 1.35 h. p.m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.45 p. m.

Chars Monarque, parloir, dortoir et buffet feront partie de ce train, de Springfield à Québec, sans changement.

PASSAGERS—Part de New-York à 9.00 h a. m.; part de Boston à 1.45 h. p.m; part de Newport à 9.55 p. m; part de Sherbrooke à 11.45 p. m.; arrive à Lévis à 6.35 a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 6.45 h. a. m.

Monarque, char parloir, dortoir et buffet de Boston à Québec sans changement.

MIXTE—Part de St. François à 6.00h a. m. de la Jonction de la Beauce à 7.05 h.a. m.; arrive à Lévis à 10.20 h. a. m.; et à Québec par le bateau-passeur à 10.30 h. a. m.

RACCORDEMENTS

A Lévis et à la Jonction Harlaka avec l'Intercolonial; à la Jonction Pudswell, avec la division supérieure Coos du chemin de Maine Central; à Sherbrooke avec le chemin de fer Boston et Maine pour les Montagnes Blanches, Boston, Portland, New-York et tous les points de la Nouvelle-Angleterre; avec le Pacifique Canadien et le Grand-Tronc pour l'ouest.

Des billets de touristes pour Newport, les Montagnes Blanches, New-York, etc, sont en vente du 1er juin 1890 au 1er octobre 1890, et des billets d'excursion du samedi et revenir le lundi suivant seront aussi en vente du 1er Juin au 30 septembre.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel St-Louis, ou à aucun des agents de la compagnie.

FRANK GRUNDY,
Gérant-général.

J. H. WALSH,
Gérant des passagers.
26 juin 1890.

CHEMIN DE FER DE

QUEBEC ET DU LAC St JEAN

Le et après LUNDI, le 9 JUIN 1890, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

DEPART DE QUEBEC

8.10 A. M.—Express direct pour le Lac St. Jean, tous les jours, arrivant à la Jonction Chambord à 5.01 p. m., et à Roberval à 5.35 p. m.

3.30 P. M.—Express local pour St. Raymond, tous les jours, y arrivant à 7.39 p. m., et au lac St.-Joseph à 6.50 p. m.

ARRIVEE A QUEBEC

6.15 A. M.—Express direct part de Roberval, à 8.30 p. m., tous les jours, ainsi que le Dimanche, mais pas le samedi, (et de la jonction Chambord à 9.00 p.m.) pour Québec, y arrivant à 6.15 a. m.

8.45 A. M.—Express local part de St Raymond, tous les jours, à 7.00 a. m., et du lac St.-Joseph à 7.32 a. m., arrivant à Québec à 8.45 a. m.

8.15 P. M.—Train mixte part de la Rivière-à-Pierre tous les jours à 2.45 p. m., de St.-Raymond à 5.25 p. m., et du lac St. Joseph à 6.50 p. m., arrivant à Québec à 8.15 p.m.

20 minutes pour prendre le lunch au lac Edouard.

Chars palais "Monarch" attachés à tous les trains directs du jour, et chars dortoirs aux trains directs du soir. On peut retenir des sièges et des lits, et se procurer des billets de passage chez R. M. Stocking, vis-à vis l'Hôtel St. Louis.

Le bateau à vapeur "IDA" voyagera sur le lac St. Joseph, à partir du 10 juillet et jusqu'au 31 août, comme suit, en raccordement avec les trains, tous les jours :

Départ de Lake View-House à 7.00 a.m. et 6.10 p.m.
Départ du quai de la station à 9.50 a.m. et 6.55 p.m.

Le bateau à vapeur "Peribonca" fera des voyages sur le lac St.-Jean lorsqu'il sera nécessaire, pour les colons, et un yacht à vapeur voyagera tous les jours entre Roberval et les endroits de pêche pour la "Ouananiche" à la Grande Décharge, du 1er juillet au 15 septembre.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St. Jean et Saguenay, à l'Est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest enregistré pour Roberval.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après cinq heures p. m.

Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, émis les Samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du lac St. Jean, à des prix modiques.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage, gratis.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent-général pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOTT,
Sec. et Gerant.

Québec, 9 Juillet 1890—e j

C. ROUTIER

Horloger, Bijoutier et Opticien

#50 ET 52#

COTE DE LA MONTAGNE

QUEBEC

TELEPHONE..... 543

23 av—e j 6m

Terre à vendre

A

SAINT-ANSELME

(Comté de Dorchester)

A une distance de 1½ mille de l'Eglise, de la station du chemin de fer Quebec-Central et des moulins de toutes sortes

—:o:—

LE SOUSSIGNE offre en vente la belle propriété qu'il possède dans le rang de la Montagne, en paroisse susdite, savoir:

1o 280 arpents de terre dans le meilleur état de culture possible, la pierre ayant été extraite du sol et convertie en clôture, et le sol lui-même engraissé depuis nombre d'années avec engrais naturels et artificiels, lui permettant de donner le plus haut rendement possible.
2o Une maison de 25 pds x 30, avec cuisine adjointe de 22 pds x 16.
3o Un hangard de 32 pds x 30.
4o Un engrais de 24 pds x 16.
5o Une grange de 142 pds avec porche.
6o Une grange de 70 pds avec porche. Ces granges sont pourvues d'abris pour les engrais.
7o Un aqueduc fournissant l'eau à la maison, aux granges, engrais, etc.
8o Tous les animaux, consistant en trois chevaux 16 vaches à lait, porcs, moutons, etc.
9o Instruments d'agriculture, savoir: Faucheuse, Moissonneuse, Rateau, Charrues de toutes espèces, Herses double et simple, Rouleau, etc., et en général tout ce qu'il faut pour constituer une des plus belles fermes du comté de Dorchester.

Le tout à vendre en un seul lot, ou par lots séparés. Conditions libérales.

EDOUARD LECOURS.

St.-Anselme, 16 juillet 1890—e j 1m

DEMANGEAISON DE LA PEAU

En trois applications, la POMMADE SOLARI guérit les démangeaisons de la peau même les plus accentuées.

EN VENTE PARTOUT.

Dépot général à la pharmacie **LARUE** Coin des rues Saint-Joseph et de l'Eglise, a Saint-Roch.

7 juin—e j 3fs ps

LOTERIE NATIONALE

Sous le patronage de

M. LE CURE A. LABELLE

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en juin 1884; sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Victoria, chap. 36.

Classe D

Le 37ème tirage mensuel

AURA LIEU

MERCREDI
20 Aout 1890

A 2 HEURES P. M.

Au cabinet de Lecture paroissial, à Montréal, Canada.

VALEUR DES LOTS

$50,000

GROS LOT
UN IMMEUBLE DE $5,000
$1.00 LE BILLET

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble de...	$5,000 00	$5,000 00
1	do	2,000 00	2,000 00
1	do	1,000 00	1,000 00
4	do	500 00	2,000 00
10	do	200 00	2,000 00
30	Ameublements..	200 00	6,000 00
60	do	100 00	6,000 00
200	Montres d'or....	50 00	10,000 00
1000	do d'argent.	10 00	10,000 00
1000	Services de toilette	5 00	5,000 00

2307 Lots valant $50,000.00

Cout du Billet $1.00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI, le jour du tirage.

LE SECRETAIRE,

A. A. AUDET.

Bureaux: 19 Rue St-Jacques

MONTREAL, CANADA

VICTOR MARIER, Agent

Coin des rues d'Aiguillon et Ste-Marie, Québec

Un verre de liqueur est au dessert ce qu'est le dessert au repas

—:o:—

Fabrique de Liqueurs Grande Marque

CHARLES LACAUX

VICE-CONSUL D'ESPAGNE, CHEF DE LA MAISON

LACAUX FRERES, A LIMOGES

FOURNISSEURS EXCLUSIFS

du GRAND HOTEL et de ses Caves, à Paris, pour les Bitters et toutes les Liqueurs françaises;

de l'HOTEL et du CAFÉ DE PARIS, Etablissement de Monte-Carlo, pour toutes les Liqueurs, les Sirops, les Cognacs, les Fines-Champagnes (la vieille réserve), les Rhums, les Kirchs, les Bitters, les Absinthes, les Cassis; les Vins de Madère, de Malaga, de Frontignan, etc., etc.

LA LIQUEUR DE COCA DU PÉROU

HORS CONCOURS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Il est aussi le fournisseur des plus grands Etablissements du Monde, tels que

La Compagnie Transatlantique, le Corps national des Armees de terre et de mer, à Paris

E. ROUMILHAC, 17 et 19, Rue Saint-Jean, Québec.

SEUL AGENT POUR LE CANADA

6 mai—E 1 an

La Loterie de la Province de Québec

AUTORISEE PAR LA LEGISLATURE

Etablie pour des fins d'utilité publique, telles que Centre d'Instruction et érection d'un grand édifice pour la Société St.-Jean-Baptiste de Montréal.

TIRAGES MENSUELS POUR L'ANNEE 1890

A PARTIR DU MOIS DE JUILLET:

9 Juillet, 13 Aout, 10 Septembre, 8 Octobre, 12 Novembre, 10 Decembre

DEUXIEME TIRAGE MENSUEL, 13 AOUT 1890

3134 LOTS

Valant $52,740.00

GROS LOTS

Valant $15,000.00

Le Billet..... $1.00
11 Billets pour.. 10.00

☞ Demandez les circulaires ☜

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Lot	valant	$15,000	$15,000
1	"	"	5,000	5,000
1	"	"	2,500	2,500
1	"	"	1,250	1,250
2	"	"	500	1,000
5	"	"	250	1,250
25	Lots	"	50	1,250
100	"	"	25	2,500
200	"	"	15	3,000
500	"	"	10	5,000

LOTS APPROXIMATIFS

100	"	"	25	2,500
100	"	"	15	1,500
100	"	"	10	1,000
332	"	"	5	1,995
999	"	"	5	4,995
3134	Lots valant			$52,740

S. E. LEFEBVRE, Gérant

81, rue St-Jacques, Montreal, Canada.

FAUCHEUSES, RATEAUX, MOISSONNEUSES

COSSITT & FRERE

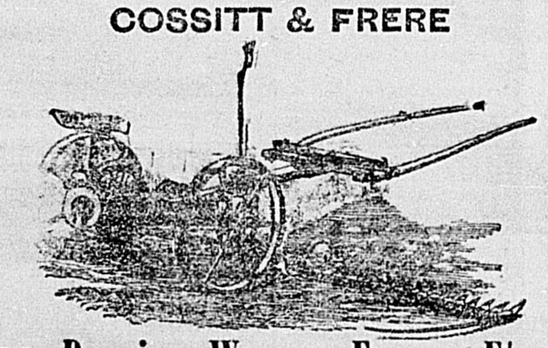

AUSSI Buggies, Wagons, Express, Etc., Etc.

LATIMER & LEGARE,

177, Rue St-Paul, Quebec.

7 m—e j 3ms

Biere et Porter Labatt

DE LONDON, ONT.

—:o:—

Preuve que la célèbre **Biere et Porter** fabriqués par John Labatt, de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les meilleures Bières et Porter importés; les prix remportés aux Expositions Universelles de Philadelphie, Australie et de Paris le prouvent, ainsi que les certificats d'analyse ci-dessous:

M. FISET, M. D. L., Analyste du Gouvernement, dit: "Je les ai trouvés très purs et des meilleures qualités de houblon et orge. C'est un breuvage hautement recommandé aux invalides et aux convalescents, surtout comme tonique."

Le Rev. P. J. EDOUARD PAGE, professeur de Chimie, Université-Laval, Québec, dit: "J'ai analyse la bière "India Pale Ale" fabriquée par John Labatt, London, Ont., embouteillée par M. Y. MONTREUIL, Québec. C'est une bière légère contenant peu d'alcool, d'une saveur délicieuse et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures Bières importées. J'ai aussi analysé le **Porter (XXX Stout)** de cette même brasserie, qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la Bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être comparé avantageusement avec tout Porter importé. Ces **Bieres et Porter de John Labatt, London, Ont.,** sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé."

☞ Faites usage de la célèbre BIÈRE et PORTER LABATT, et n'en prenez pas d'autre en substitution

N. Y. MONTREUIL,

SEUL AGENT A QUEBEC,

179, RUE SAINT-PAUL, QUEBEC.

26 mai—E 3m

LE SIROP CALMANT DU DR ED. MORIN

Se recommande aux MERES et aux NOURRICES pour soulager les Enfants

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Traverse de Quebec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (la glace et le temps le permettant, le dimanche excepté) quitteront :

QUEBEC	LEVIS
Pour le Grand-Tronc	
A. M.	A. M.
9.30 Train mixte pour Richmond.	6.30 Malle de l'Ouest.
10.45 Train Express rapide pour l'Ouest.	P. M.
P. M.	2.00 Train Express rapide de l'Ouest.
8.30 Malle pour l'Ouest.	
Pour l'Intercolonial	
A. M.	A. M.
5.30 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.	6.00 Mixte de Rivière du Loup.
7.00 Malle pour Rivière du Loup.	11.00 Malle de Halifax.
P. M.	P. M.
2.00 Malle pour Halifax.	3.30 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.
5.15 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.	8.15 Malle de la Rivière du Loup.
Pour le Quebec-Central	
P. M.	A. M.
1.30 Express pour Sherbrooke.	6.45 Express de nuit.
1.15 Train mixte pour St-Joseph.	10.30 Train mixte de St-Joseph.
6.30 Express de nuit pour Sherbrooke.	P. M.
	1.45 Express de Sherbrooke.

28 juin 1890.

Ligne de St-Romuald, Sillery et Québec

—:o:—

LE VAPEUR

"LEVIS"

Capt. L. DESROCHERS.

A commencer le 6 MAI, (le temps et les circonstances le permettant) fera le trajet comme suit:

ST-ROMUALD	QUEBEC
5 15 heures A. M.	6 00 heures A. M.
8 00 " A. M.	9 00 " A. M.
10 00 " A. M.	11 30 " A. M.
1 00 " P. M.	2 00 " P. M.
2 00 " P. M.	4 00 " P. M.
5 00 " P. M.	6 15 " P. M.
LES DIMANCHES	
2 00 heures P. M.	1 30 heures P. M.
5 00 " P. M.	3 00 " P. M.
	6 00 " P. M.

Arrêtant à Sillery et au quai de M. Bowens en montant et descendant.

Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et de Sillery à Québec, à 5 heures A. M. et à 7 heures P. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de St-Romuald, et dans l'après-midi, les heures seront les mêmes que le dimanche.

Traverse de l'Isle d'Orleans

—:o:—

LE VAPEUR

"ORLEANS"

Capt. BOLDUC

LE ET APRES LE 10 MAI, le temps et les circonstances le permettant, ce bateau fera le trajet comme suit:

DE L'ISLE	DE QUEBEC
5 15 heures A. M.	6 15 heures A. M.
8 00 " A. M.	9 15 " A. M.
10 00 " A. M.	11 30 " A. M.
1 30 " P. M.	2 30 " P. M.
3 30 " P. M.	4 45 " P. M.
5 30 " P. M.	6 15 " P. M.
LES DIMANCHES (Mixte)	
1 30 heures P. M.	1 00 heures P. M.
3 15 " P. M.	2 30 " P. M.
6 00 " P. M.	4 00 " P. M.
7 00 " P. M.	6 00 " P. M.

A chaque fête le bateau fera un voyage de l'Isle à 8 h. a. m., et dans l'après-midi les voyages seront les mêmes que le dimanche, arrêtant à St. Joseph en allant et en revenant.

Voyages spéciaux.—Il y aura un voyage spécial de l'Isle à Québec, tous les Jeudis soir à dix hrs.

Le prix du passage à St. Joseph, sera le même que pour l'Isle, les dimanches et autres fêtes.

VENTE A L'ENCAN DE LIMITES A BOIS

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE

(Section des bois et forêts.)

Toronto, 2 juillet 1890.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre en Conseil, certaines limites à bois dans les districts de "Rainy River" et de "Thunder Bay", et une limite composée d'une partie du canton d'Aweres, dans le district d'Algoma, seront offertes en vente par encan public, mercredi, le premier jour d'octobre prochain, à une heure de l'après-midi, au département des Terres de la Couronne à Toronto.

ARTHUR S. HARDY,
Commissaire.

N. B.—Les autres renseignements, tels que description des limites, superficie, etc., et les termes et conditions de la vente seront fournis sur application, personnellement ou par lettre en s'adressant soit au département des Terres de la Couronne, soit à Wm Margach, agent des terres de la Couronne, Portage du Rat, en ce qui regarde les limites de "Rainy River", soit à Hugh Munroe, agent des Terres de la Couronne à Port Arthur, en ce qui regarde les limites de "Thunder Bay."

Aucune réclamation ne sera payée aux journaux qui reproduiront cette annonce sans en avoir été autorisés par le département.

9 juillet—e 3fps jno

SAINT-MALO-VILLE

—:o:—

LOTS A BATIR

—:o:—

LES PERSONNES qui désirent acheter des lots à bâtir sur le terrain de St. Malo-Ville, à Saint-Sauveur, sont informés par le présent que le soussigné a été nommé l'agent pour concéder ces lots et percevoir les rentes, et qu'il se tiendra à son bureau à cet effet, au No 191 rue St. Valier, à St. Sauveur, tous les jeudi, entre quatre heures et cinq heures et demie.

JOS. D. MARCOUX, N. P.

Québec, le 14 juillet 1890.—e 1m

A VENDRE

UNE SUPERBE MAISON située tout près du collège, du couvent et de l'église de Ste-Anne la Pocatière, avec magnifique jardin.

Il sera facile à l'acquéreur de se procurer un beau et bon terrain de culture facile et suffisant pour un amateur. Cette propriété appartient au Collège. On pourra obtenir tous les renseignements en s'adressant au

PROCUREUR DU COLLEGE
9 juil—j 1m de Ste-Anne.

LIQUIDATION DE LA BANQUE DE STADACONA

Vu que le délai fixé dans "l'Acte à l'effet d'autoriser la liquidation de la Banque Stadacona" pour le rachat des billets en circulation de la dite banque est expiré le vingt-neuf avril dernier, et vu aussi que le temps nommé dans le dit acte pour le paiement de ses obligations ordinaires est expiré le ou avant le dit jour, avis public est donné par le présent que toutes les réclamations au sujet d'aucune des dites dettes doivent être présentées pour paiement à la Banque Union du Canada, en la cité de Québec, avant le premier jour d'août prochain; et avis est en outre donné que dès et après cette date la balance des dépots faits dans la dite Banque Union du Canada pour les dites fins de rachat sera retirée et distribuée en la manière autorisée par le dit acte de liquidation.

WM. R. DEAN,
Acquéreur de la balance de l'actif de la Banque de Stadacona, à une assemblée des actionnaires tenue à Québec, le 1er mars 1881.

Orgues - Harmoniums

POUR

EGLISES OU SALONS

—:o:—

30 MAGNIFIQUES ORGUES, dont quelques-unes ont une sonorité suffisamment puissante même pour des Eglises de grandes dimensions des célèbres manufactures de

MASON & HAMLIN,
BURDETT,

et autres, sont maintenant exhibés et en vente à BAS PRIX, ou à termes de paiements faciles, chez l'éditeur de musique

ARTH. LAVIGNE

55—Rue de la Fabrique—55

17 mai—je

Feuilleton de L'ELECTEUR

1

ARMELLE

I

LA BELLE PORTIERE

La rue des Trois-Maisons longeait le parc de Monceaux. Elle devait son nom à trois immeubles de rapport bâtis d'un seul tenant, dans le style qui attire les locataires ambitieux.

C'est un quartier triste, je ne saurais dire pourquoi. Il compte pourtant de splendides demeures. Je vous défie de passer devant le palais élevé par la famille de Rothschild, derrière une grille régnante, comme on érige une tombe au centre d'un certain réservé, sans avoir un frisson de deuil.

On devrait établir pour les personnes trop riches une école de goût gratuite et obligatoire.

Nos trois maisons accolées, plus pauvres que le mausolée du roi d'argent, avaient aussi un peu résolument un faux air de bonne humeur artistique.

Il y avait à tous les étages des têtes sculptées qui sortaient de niches en forme de saladiers et les balcons, d'un dessin agréablement banal, enserraient trois par trois de jolies petites fenêtres dans leurs corbeilles dorées abondamment.

La maison de droite tombait dans un terrain en contre-bas, où mourait de langueur un pauvre beau cèdre exilé du parc. La maison de gauche s'appuyait contre une construction qui sortait à peine de terre.

Elles semblaient être là toutes les deux pour prêter le flanc respectueusement à l'immeuble central, où va se nouer notre histoire.

Aussi n'avaient-elles, comme vous et moi, que des concierges tandis qu'au rez-de-chaussée de l'édifice qui occupait le milieu, on pouvait lire sur la porte vitrée, ouverte au bas de l'escalier, cette intimation stupéfiante :

PARLEZ AU CONSERVATEUR

Cette maison portait le no 13.

Le conservateur du no 13 se nommait M Virgile Matifaz, et sa femme, Mme Virgile Matifaz était connue depuis la rue de Courcelles jusqu'au boulevard Malesherbes, sous le sobriquet flatteur de la Belle Portière.

Le dimanche, Mme Matifaz avait robe de soie et chapeau à fleurs pour aller entendre la messe à Saint-Philippe-du-Roule, et dans cette église, véritablement comme il faut, elle occupait deux chaises, dont l'une munis d'un vaste appuie-coudes, portait en toutes lettres le nom de Mme Virgile Matifaz — à droite de la chaise d'une vicomtesse, générale et sénateuse, à gauche de la chaise d'une avouée.

M. Virgile Matifaz, conservateur et non point concierge, avait l'accent allemand et le type juif, mais n'appartenait à aucune religion. Ses mœurs étaient légères ; en politique, il professait des opinions subversives, quoiqu'il appelât les ouvriers— ce sale peuple.

J'ai connu des tribuns comme cela.

Mme Virgile Matifaz ne contredisait jamais son mari devant le monde, mais quelques chroniqueurs prétendaient qu'elle lui administrait d'équitables corrections derrière le mur de la vie privée.

Un lundi soir, en l'année 1868, au mois d'août, vers les huit heures de relevée, M. Virgile Matifaz prenait le frais sur le pas de la porte, en humant avec sensualité un petit bordeaux de choix.

C'est un assez joli garçon, de ceux dont Delphine de Girardin disait si sincèrement : Rien n'est répugnant comme un bel homme. Sa joue avait la blancheur du poulet, et sa barbe, ainsi que ses cheveux, étaient plus noirs que de l'encre. Il avait un nez aquilin mais court une bouche d'une excessive petitesse, avec des fossettes aux deux coins, et des yeux ronds, frangés de magniliques cils. Ses dents éblouissaient.

Mme Matifaz, plus âgée que lui d'un an et possédant quelques économies, l'avait épousé pour ses attraits.

Et il en avait bien l'air ! Au seuil de cette demeure, bellâtre comme lui, la taille bourrée dans une jaquette collante, ses courtes jambes forcées daas un pantalon indélicat, le cou gras, demi-nu, serré par une cravate à la Colin de l'azur le plus tendre, il posait.

Ce n'était pas une loge, chez lui, c'était un musée ; et les objets d'art, entassés dans cet espace droit, auraient suffi pour donner à M. Virgile Matifaz un droit imprescriptible au titre de conservateur.

Rien ne manquait là, ni le bahut du quinzième siècle fabriqué passage Sainte-Anne, ni les faïences menties, ni les chinoiseries frelatées, ni la petite Vierge de Giotto écorchée par un rapin faussaire, ni le coutelas catalan, ni la hache sicambre trouvée au fond de la Seine, ni même le cric malais dont la lune inhumaine fait terreur à voir.

Les connaisseurs du café-concert des Acacias, rue de Lévis, disaient volontiers :

— Quand M. Matifaz voudra, le gouvernement lui achètera ses bibelots. Il a des pièces qui manquent au Louvre !

Il y avait pourtant chez M. Matifaz quelque chose d'honnêtement beau : c'était sa femme, une forte et fraîche figure, qui rayonnait à franchise, la bonté, la santé. Rubens a peint ces superbes commères, déesses ou princesses, à ce qu'il disait, mais réellement Flamandes, de brave sang villageois.

Reine ou portière, Françoise Matifaz est également déclassée Il ne lui faut ni une loge ni un palais. Sa place est au grand air ; elle vient des champs ; le paysage est son cadre nécessaire, comme il faut l'herbe et les feuillées pour faire valoir la robe rousse des nobles génisses de Paul Potter.

Françoise était une exilée L'exil est comme la captivité : il tue le sens, Françoise avait perdu le sens, puisqu'elle était la femme de Virgile Matifaz, quisqu'elle l'aimait, ce grotesque, puisqu'elle restait là, près de la fenêtre, laissant reposer son aiguille et regardant avec une admiration mélancolique cette tête de perruquier, coiffée de cirage et cravatée de bleu céleste.

Deux passants débouchèrent aux deux extrémités de la rue des Trois-Maisons, l'un du côté du boulevard de Messine, l'autre du côté de la rue de Courcelles.

L'homme du boulevard, ayant moins de chemin à faire, arriva le premier. Il portait une redingote boutonnée, et son chapeau, légèrement déformé, pendait sur l'oreille, selon l'angle adopté par les dandys du basfond parisien.

Quand il entra dans le cercle de lumière produit par les lanternes de la maison no 13, vous eussiez pu reconnaître le don Juan éculé de nos barrières, lugubre farceur orgueilleusement sale, et qui ressemble aux autres don Juan comme le ruisseau jaunâtre, précipité dans l'égout, ressemble aux cascades alpestres.

Il avait une laideur toute différente de la beauté de Virgile Matifaz, mais presque aussi honteuse. C'était une figure à pipe, aux traits crochus, qui semblait modelée dans de la boue par les mains d'un Dantan plus hardi. Les coins de sa bouche creusaient de plis profonds dans sa peau grise, et tombaient de chaque côté jusqu'au bas du menton, exprimant le dédain amer que lui inspiraient les hommes et les dieux. Son regard terne insolent tombait en quelque sorte goutte à goutte de sa paupière éraillée.

Il était grand, assez solidement bâti, malgré sa maigreur que faisait ressortir sa redingote, trop mûre et si étroite qu'on l'eût dite taillée pour un enfant. Il marchait en paresseux les mains ensevelies jusqu'aux coudes dans les poches d'un pantalon de cavalerie.

Dès que M. Matifaz l'aperçut, il se mit un peu de côté pour fuir les regards de Françoise.

— Ça va bien, monsieur le marquis ? dit-il.

Pendant cela, l'autre passant, celui qui venait de la rue de Courcelles, avait gagné du terrain. On pouvait voir maintenant qu'il portait la blouse par-dessus une longue redingote, et que la perche des allumeurs de gaz se balançait sur ses épaules.

A suivre)

Wilfrid Laurier

A LA TRIBUNE

Edition française des discours de l'honorable W. Laurier de 1871 à 1890, ornée d'une photogravure de l'orateur, avec étude sur sa vie et son œuvre, et un index très élaboré pour aider le lecteur.

Un fort volume, relié en percaline, 661 pages en tout. Prix..... $3.00

Tirage spécial de 50 exemplaires :

Reliure, ch.....	$4.00
" veau	4.50
" veau	5.00
Pleine reliure chagrin, de luxe...	8.00
" " veau "	10.00

S'adresser à

ULRIC BARTHE

BUREAU DE "L'ELECTEUR"

les privilèges des Grands Séminaires affiliés ; le Grand Séminaire de Chicoutimi.

Les colléges affiliés sont :

Le Petit Séminaire de Québec ; le Séminaire de Nicolet ; le Collége de Ste Anne ; le Petit Séminaire de Ste-Thérèse ; le Séminaire de Trois-Rivières ; le Petit Séminaire de Saint-Germain de Rimouski ; le Petit Séminaire de Chicoutimi ; le Petit Séminaire de Sherbrooke ; le Collége de Lévis ; le Petit Séminaire Saint-Hyacinthe ; le Petit Séminaire de Monnoir ; le Collége de l'Assomption ; le Collége de Joliette ; le Collége Saint-Laurent ; le Collége Bourget ; le Collége de Montréal.

L'ENSEIGNEMENT

THEOLOGIE

L'enseignement se donne en quatre années.

DROIT

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

Droit romain, 210 leçons.
Droit civil, 630 leçons.
Procédure civile, 144 leçons.
Droit commercial et droit maritime, 108 leçons.
Droit criminel, 108 leçons.
Droit administratif, 150 leçons.
Droit international, 30 leçons.

Le Baccalauréat s'obtient à la fin de la troisième année par ceux qui ont subi avec succès tous les examens de termes, ou qui ont réparé les examens défectueux. Les certificats d'assiduité aux cours qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

La licence peut s'obtenir à la même époque que le Baccalauréat, par ceux qui, ayant droit d'ailleurs au Baccalauréat, remplacent le neuvième examen de terme par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Il y a quatre grands prix dans la faculté du droit : médailles Stanley, Angers, Tessier, prix Casgrain.

MÉDECINE

L'enseignement de la faculté de médecine se donne en quatre années. Cet enseignement comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les primaires et les finales :

PRIMAIRES

Anatomie descriptive et topographique, 240 leçons.
Anatomie pratique, 180 leçons de deux heures.
Anatomie microscopique ou histologie, 120 leçons.
Physiologie, 160 leçons.
Pothelodie générale, 100 leçons.
Hygiène, 120 leçons.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des arts, les cours suivants :

Chimie générale, médicale et biologique, 240 leçons.
Botanique, 60 leçons.

FINALES

Matière médicale et thérapeutique générale, 240 leçons.
Pathologie externe et médecine opératoire théorique, 240 leçons.
Pathologie interne et Thérapeutique spéciale, 240 leçons.
Tocologie, gynécologie et maladies des enfants, 240 leçons.
Médecine légale, 60 leçons.
Toxicologie, 60 leçons.
Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Médecine opératoire pratique, 40 leçons.
Clinique externe, 270 leçons.
Clinique interne, 270 leçons.
Clinique des maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Clinique de gynécologie, 60 leçons.
Clinique des accouchements, des maladies des enfants et des maladies des vieillards, suivant avertissement.

Le prix Morrin est décerné aux plus méritants dans la faculté de médecine.

Arts.—L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise ès Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant et jusqu'au 1er septembre 1893, les professeurs et officiers des collèges affiliés à l'université Laval peuvent être promus au grade de Maître ès Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux du préfet des études, de professeur de philosophie, de professeur de rhétorique, de professeur de belles-lettres, de professeur de sciences mathématiques, physiques et naturelles, et de professeur de chimie.

Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de sa visite à l'Université-Laval, le 20 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix des Prince de Galles.*

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie qui, à l'une ou à l'autre des deux épreuves du baccalauréat es-arts subies au concours de la fin de l'année scolaire, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

LA BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE-LAVAL A QUEBEC

La bibliothèque, qui renferme aujourd'hui plus de 100,000 volumes sur toutes les branches des Lettres et des Sciences, est ouverte aux professeurs et aux élèves tous les jours, dimanches et jeudis exceptés, de 9 h. à 11 h. a. m., et de 3 h. à 5 h. p. m. Elle est fermée pendant les vacances.

LA CHALEUR A PARIS

Toute la ville chassée de ses maisons par une température écrasante

Paris, 5 août.—Depuis le commencement de la semaine dernière, il fait une chaleur insupportable à Paris ; tout le monde, pauvres et riches, déserte les maisons; le jour les affaires sont presque tout à fait suspendues ; les boulevards, le Bois de Boulogne sont couverts de promeneurs en voiture, ou à pied, avides d'air frais ; les cafés et restaurants de toute sorte regorgent de gens altérés et sont en train de faire fortune. La nuit surtout, la ville offre un coup d'œil extraordinairement animé, lorsque le corps de musique des Tziganes fait retentir les accords de sa musique passionnée et pittoresque, au milieu d'une foule innombrable et que la Seine est sillonnée en tous sens par une multitude d'embarcations.

DERNIERES DEPECHES

Nouvelles de Montreal

La nomination du protonotaire du district de Montréal

ACCIDENTS CAUSES DEPUIS DIMANCHE PAR LA FOUDRE

Jeune enfant ecrase par un tramway.—Arrestation.

(De notre correspondant régulier)

(Par le télégraphe du C. P. R.)

Montréal, 5 août.—Plusieurs membres du Barreau font signer actuellement parmi leurs confrères une requête pour demander au gouvernement de nommer M. A. O. David, ex-M. P. P., protonotaire pour le district de Montréal.

La requête est conçue en ces termes :

A l'honorable Premier Ministre,
de la Province de Québec.

Monsieur le Premier,

Nous, soussignés, tous membres du Barreau du district de Montréal, prions votre gouvernement de bien vouloir nommer comme protonotaire à Montréal M. L. O. David en remplacement de feu M. A. B. Longpré. Nous croyons que cette nomination serait bien accueillie des membres du Barreau en général. "

—MM. L. G. Desjardins et Cyr. Duquet, de Québec, sont en cette ville.

—M. Beaugrand est parti pour quelques jours de villégiature dans les Montagnes Blanches, pour cause de santé.

—L'état de santé de M. Massue, M. P., est à peu près la même qu'hier ; il était assez bien aujourd'hui pour prendre quelque nourriture. Le docteur Brodeur espère que des soins assidus le rendront bientôt à ses amis.

—Wm. Ray, sergent de police et inspecteur des patentes d'aubergistes de la ville de Minnéapolis, a été arrêté hier soir par le détective Carpenter et un détective américain, venu tout exprès pour chercher Ray. Ce dernier dit qu'il est simplement en visite à Montréal, avec sa femme et ses deux enfants, et il est prêt à retourner immédiatement à Minnéapolis pour se disculper de l'accusation d'avoir pratiqué le *boodlage* pour un montant de $4,000 qu'on lui impute. Il a paru très surpris de l'arrestation et ne voit pas ce qui a pu lui donner lieu.

—Le petit garçon âgé de six ans de M. Joseph Chartrand, épicier, coin des rues Rachel et Rivard a été tué vers midi en se faisant écraser par un char urbain sur la rue St-Denis, entre la rue Marianne et l'avenue Mont-Royal. Le jeune Chartrand se faisait traîner dans une voiture d'enfant par un de ses petits amis nommé Massicotte. Celui-ci essayait de lutter de vitesse avec les chevaux d'un char urbain, malgré les cris du conducteur. Les deux imprudents étaient rendus presque sous les pieds des chevaux lorsque la petite voiture se renversa et les roues des chars passèrent sur le corps du jeune Chartrand qui mourait quelques instants plus tard de ses blessures.

Son compagnon Massicotte a aussi reçu une blessure sérieuse à la tête.

L'enquête du coroner a eu lieu cet après-midi.

—Plusieurs accidents ont été causés depuis dimanche par la tempête.

Ce matin nous avons à enregistrer des incendies causés par la foudre. Une grange et une remise, la propriété de dame veuve H. Bourassa de Laprairie, sont devenues la proie des flammes hier soir. Un cheval a été tué.

La foudre a aussi réduit en cendres hier soir une grange remplie de foin appartenant à M. Louis Brousseau qui demeure à St-Hubert sur le chemin de Chambly.

Beaucoup de dommages ont été causés aux dépendances de divers habitations de Belœil.

On rapporte que le toit de la bâtisse de la compagnie Dominion Bridge de Lachine a été enlevé par le vent ainsi que celui de la fabrique de fil de fer barbelé. Les rumeurs tendent à dire que quelques personnes auraient perdu la vie, mais elles ne sont pas confirmées.

Echos de la Capitale

Administration vereuse du Canal de Carillon

VOLS CONSIDERABLES COMMIS GRACE A L'INCURIE DU GOUVERNEMENT FEDERAL

Nouvel eveque de London, Ont.—Dommages causes a Ottawa par les orages de ces jours derniers.—Le commerce de glace.

(De notre correspondant régulier)

(Par le télégraphe du C. P. R.)

Ottawa, 5 août.—Pendant l'enquête concernant l'administration du canal Carillon, on a découvert que depuis quelques années des vols ont été commis. Grâce à la négligence du payeur Dowker et de l'ingénieur Stark, ce dernier proche parent de l'honorable J. J. C. Abbott, l'ancien surintendant Forbes avait toutes les facilités du monde à empocher chaque année des milliers de dollars par divers moyens. Dowker a donné sa démission et il est probable que Stark sera immédiatement mis à sa retraite. On ne sait pas encore si d'autres officiels sont impliqués dans les vols de Forbes.

—On annonce que le R. P. O'Connor, principal du collége de Sandwich, a été nommé évêque de London, Ont., comme successeur de Mgr Walsh.

—Depuis quelques jours, les orages électriques ont causé des dommages considérables à Ottawa et dans les environs. Plusieurs granges ont été incendiées par la foudre dans le comté de Dundas hier. Hier soir, le magasin de nouveautés de M. Bédard, situé rue Rideau, a été détruit par le feu allumé par la foudre. Les pertes de M. Bédard sont de $25,000. Assurances $17,000.

—On expédie chaque jour d'Ottawa, une grande quantité de glace à Buffalo, Albany et autres villes américaines.

Un orage

Kansas City, 5 juillet.—Le plus terrible orage qui ait jamais tombé a sévi sur toute la contrée du Kansas, dimanche soir et lundi matin. La chaleur fait beaucoup de dommages à la récolte, et la pluie qui vient de tomber est arrivée trop tard pour faire du bien.

TERRIBLE CYCLONE A LOUISEVILLE, P. Q.

Maisons et granges demolies—Arbres deracines et renverses—Dommages considerables

(Service spécial de l'ELECTEUR)

Louiseville, P. Q., 5 août. 7 h. p. m. —Un terrible cyclone est passé sur Louiseville, à l'heure de l'arrivée du train du Pacifique. Des dégats considérables ont été causés. Un arbre qu'il y avait près de la gare a été renversé par le vent et a brisé dans sa chute plusieurs voitures stationnées près de là. Beaucoup d'arbres ont été déracinés et renversés, dont l'un a failli tuer en tombant M. Charles Huot, l'artiste. Des granges ont été démolies, les moissons détruites, les enseignes enlevées, etc.

(*Plus tard*)

Louiseville, 8 h. p. m.—L'ouragan continue avec rage. C'est la tempête la plus épouvantable qu'on ait jamais vue ici. Trois granges et une maison ont été renversées. Je vous transmets ces détails qui sont loin d'être complets ; il est certain que les dégats sont beaucoup plus considérables.

Jusqu'à présent, on n'a rapporté aucune perte de vie.

Il n'y a aucun doute que les pertes seront très élevées.

EBOULEMENT SUR LE CHEMIN DE FER DU LAC ST-JEAN

DERAILLEMENT D'UN TRAIN DE CONSTRUCTION

Personne de blesse

(Service spécial de l'ELECTEUR)

Rivière-à-Pierre, 5 août.—Les grandes averses d'hier ont déterminé un éboulement assez considérable sur le terrassement à peu près à mi-chemin entre la Rivière-Noire et la Rivière-à-Pierre, à 53 milles de Québec, dans un endroit où la voie contourne le penchant d'un ravin profond. Hier soir, entre 11 heures et minuit, un train de construction descendait avec une certaine vitesse la rampe assez raide en cet endroit, lorsqu'il est venu butter contre les obstructions qui couvraient la voie et a été jeté hors des rails. Le tender, qui était en avant, est allé s'arrêter juste au bord du précipice, et, par un bonheur providentiel, pas un seul des vingt hommes qui montaient le train, pas même le mécanicien et le chauffeur dans la locomotive, n'ont eu un brin de mal.

Cet accident a naturellement mis le désarroi dans les trains. N'attendez pas celui de Roberval, dû à 6 h. ce matin à Québec, avant 6 h. ce soir, car il n'a pu partir d'ici, la ligne étant réparée, qu'à 1 heure. Les passagers ont passé la matinée ici, à tuer le temps de leur mieux. On remarquait parmi eux M. W. T. A. Donohue de Roberval ; M. l'abbé Rouleau, Principal de l'Ecole Normale ; M. l'abbé Lavoie ; MM. H. Charland et Senécal, de Sorel ; M. L. A. Vallée, ingénieur du département des Travaux publics ; M. Hooker, de Chicago.

Le train de Québec, chargé de passagers pour Roberval, a été également retardé de plusieurs heures.

KEMMLER

Les derniers jours du premier meurtrier condamne a etre executé par l'electricite

Auburn, 5 août.—Bien qu'on tienne rigoureusement secret le jour de l'exécution de Kemmler, condamné le premier à subir l'expérience de la peine capitale par l'électricité, il n'y a plus de doute que le meurtrier a passé son dernier dimanche sur la terre, et qu'il ne reste plus d'espoir en une commutation du châtiment. Son directeur spirituel a fait tout ce qu'il a pu pour lui faire comprendre sa position, mais ses efforts ont été vains ; les choses spirituelles et le salut de son âme sont sa dernière préoccupation.

Kemmler n'est pas atteint d'aliénation mentale, comme quelques-uns le prétendent, mais c'est une intelligence grossière, bornée, un homme aux instincts bestiaux, dépourvu de sens moral. C'était un ivrogne fieffé, qui, en maintes circonstances, a bu, par gageure, des quantités incroyables de wiskey.

On se rappelle encore les détails du meurtre atroce qu'il va payer de sa vie.

Veuf de sa première femme, il vivait avec une divorcée, une femme repoussante, aussi abjecte que lui. Cette dernière avait l'habitude de faire souvent allusion à la première femme de Kemmler. Ce qui lui chauffait singulièrement les oreilles. Un matin elle eu le malheur de revenir sur le désagréable sujet. Kemmler, prit d'une rage folle, saisit une hachette toute rouillée et se rua sur la malheureuse qu'il tua sur place, la criblant de coups, la tailladant comme chair à pâté. Lorsqu'on vint l'arrêter, il ne manifesta pas le moindre regret pour son crime.

—Oui, je l'ai tuée, dit-il, et j'aime autant aller en prison.

Il semble assez indifférent sur le sort qui l'attend. Il dit qu'il aime autant en finir au plutôt : mourir ou être incarcéré pour la vie, peu lui importe.

Son avocat, M. Hatch, lui a écrit de se préparer à comparaître devant son Juge suprême, parce qu'il n'y avait plus aucun espoir de faire commuer la sentence. Kemmler a écouté la lecture de la lettre en silence, sans le moindre signe d'émotion. Puis, quand elle a été finie, il a ouvert la bouche comme pour parler, mais a tourné les talons en haussant les épaules pour aller continuer à crayonner une tête de M. Hatch qu'il dessinait sur une carte.

On n'a pas encore envoyé d'invitations à aucun homme de science pour assister à l'exécution comme jury. Cela signifie qu'elle n'aura pas lieu avant demain ou jeudi.

En attendant on a fait quelques expériences de l'appareil électrique, et il paraît que ces essais n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Le malheureux Kemmler est ainsi exposé à mourir peut-être dans d'horribles tortures au lieu d'être tué instantanément.

L'approche de cette exécution cause une excitation intense à Auburn ; c'est le sujet de toutes les conversations. Plusieurs reporters de journaux sont ici, tâchant de découvrir la date de l'exécution et de réunir le plus de renseignements possibles sur le supplicié.

A propos de la sentence, un homme de loi très érudit, qui a étudié à fond le statut en vertu duquel Kemmler a été condamné, a signalé un point assez important.

La sentence porte que le meurtrier doit être exécuté dans la semaine commençant le 4 du mois d'août. La semaine commençant le 4 août finit le dimanche jour non légal, et le préfet de la prison a le pouvoir de retarder l'exécution jusqu'à dimanche le 10 courant. A cette dernière date, la loi peut intervenir pour empêcher l'exécution parce qu'elle serait illégale. Et, par ce fait même, la sentence se trouverait annulée et sans effet.

Ce serait la dernière planche de salut de Kemmler.

Mais il est très peu probable qu'on retarde jusqu'à ce temps-là, car l'appareil est installé, et l'électricien C. F. Barnes, de Rochester, qui est chargé de la partie scientifique de l'électrocution, est arrivé à Auburn.

NOUVELLES DE ROBERVAL

Roberval, 5 août.—La chaleur est intense ici. L'hôtel Roberval et les pensions débordent de monde. Chaque train amène un nouveau contingent de promeneurs, un grand nombre venant des Etats-Unis.

Son Eminence le cardinal est attendu ici en visite pastorale.

Jamais on n'a vu l'eau du lac aussi basse ; des ilots jusqu'ici inconnus ont surgi ; la grève s'est élargie en certains endroits de 500 pieds depuis le printemps.

Le conseil municipal a autorisé l'établissement d'un dépôt de spiritueux et a décidé hier, par 4 voix contre 3, de confier ce dépôt à M. W. T. A. Donohue, ex-maire.

L'arrivee de l'empereur d'Allemagne en Angleterre

Londres, 5 août.—L'empereur Guillaume, parti d'Ostende, Belgique, à bord du yacht impérial *Hohenzollern*, est arrivé ici à dix heures hier matin. Il est accompagné de son frère le Prince Henri.

Le Prince de Galles et le duc de Connaught ont été à sa rencontre à bord de *l'Albert*, et la Reine Victoria lui a adressé le signal de " Bienvenue à Sa Majesté " de Osborne House, son palais, sur l'île de Wight.

LA MERE ET L'ENFANT

LE RACHITISME.—Cette maladie est caractérisée par la diminution de la substance minérale dans les os, qui se ramollissent et qui deviennent très fragiles. Il y a, pour ainsi dire, un arrêt de développement chez l'enfant. La maladie est constitutionnelle, et, d'habitude, elle est associée à une tendance scrofuleuse, qui est ou héréditaire ou engendrée par une nourriture insuffisante et des influences malsaines, telles qu'une atmosphère viciée et un manque de propreté.

Elle se déclare le plus souvent chez les enfants de six mois à deux ans. Les signes extérieurs en sont très prononcés. Le visage est généralement pâle, mais large et joufflu. La tête est forte, large et mal faite, et le front fait saillie. Lorsque l'enfant commence à marcher, les jambes se courbent sous le poids du corps, et la colonne vertébrale fléchit.

Avec beaucoup de soins, une habitation saine, l'air pur, et l'insolation, on arrive généralement à bout de cette maladie. Le traitement comporte l'huile de foie de morue et les bains aromatiques.

***

LA SCROFULE.—Maladie nommé aussi *écrouelles* ou *humeurs froides*, qui se manifeste ordinairement aux glandes du cou. Elle a pour cause une mauvaise alimentation, une habitation humide, insalubre, obscure, mais, en même temps, il est hors de doute qu'il existe une prédisposition héréditaire pour cette maladie.

L'iodure de fer et de potassium, la tisane de feuilles de noyer, et par-dessus tout, l'usage constant de l'huile de foie de morue, sont les principaux remèdes. Le changement d'air, surtout pour celui de la mer, est toujours à recommander. On doit porter de la flanelle contre la peau d'un bout de l'année à l'autre, et l'exercice à l'air libre, le plus souvent possible, fait beaucoup de bien.

La saison exerce beaucoup d'influence sur la constitution scrofuleuse ; ce sont les premiers mois du printemps qui lui sont le plus défavorables. Dans certains pays, on attache une grande importance à la contagiosité de la scrofule. On ne peut pas la considérer comme contagieuse dans la véritable acception du mot, mais il est toujours bon d'éviter le contact continuel avec ceux qui en sont atteints.

***

LES SOINS DANS LA MALADIE.—L'efficacité des soins est d'autant plus grande que l'on enregistre les symptômes, les heures d'administration de nourriture et de médecine, et la quantité de nourriture prise. Cet usage vous dédommage pleinement de la peine, et il évite des oublis qui pourraient arriver dans le traitement. On ne doit jamais renoncer à prendre note de tout ce qui peut avoir quelque importance dans le cas qui nous occupe. Non-seulement on est plus sûr de soi-même, mais la lecture de ces notes aide matériellement le médecin.

Dans le cas de maladie grave, une seule garde-malade ne suffit pas. On voit des familles qui se figurent évidemment que la garde-malade n'a pas besoin de repos et de sommeil comme d'autres personnes, et qui s'attendent à ce qu'elle passe presque toutes les heures au chevet du malade. Ce système nuit autant au patient qu'à la garde-malade elle-même. Celle-ci, pour être en mesure de bien remplir ses devoirs, doit avoir, comme le journalier, douze heures sur les vingt-quatre pour le sommeil et le repos.

Une garde malade qui ne dort pas comme il faut, se trouve quelquefois à peine éveillée lorsqu'elle donne de la médecine. Elle est dès lors exposée à faire de graves erreurs.

Les médecins prudents ont l'habitude de relire leurs ordonnance à deux ou trois reprises avant de les donner à la famille. Il serait bons que les gardes-malades en fissent autant pour les étiquettes des bouteilles avant de verser la dose. Comme précaution de plus, on ne devrait jamais poser les liniments et les désinfectants sur la même table que les bouteilles contenant les médecines pour l'usage interne.

***

LE SOMMEIL.—Jusqu'à l'âge de 15 ans, la plupart des jeunes gens demandent dix heures de sommeil, puis neuf heures jusqu'à vingt ans, l'enfant la période de croissance, le sommeil doit être ample, afin que le cerveau puisse se développer dans la plus large mesure possible. Plus un enfant est nerveux, excitable ou précoce, plus il lui faut de sommeil.

On me demandait l'autre jour s'il est mauvais pour un enfant de dormir au grand air lors d'une promenade en voiture découverte. Je n'hésitai pas à dire qu'au contraire, rien n'est meilleur pour les enfants que de s'endormir dehors, *pourvu qu'ils soient bien enveloppés.* On croit généralement qu'il ne faut pas permettre aux enfants de dormir en plein air ; la mère ou la nourrice qui secoue le bébé dans la rue pour le réveiller est bien excusable cette croyance. Cette idée provient sans doute de ceci que, pendant le sommeil, la température du corps baisse, par suite de la moins grande rapidité des fonctions vitales, et que, par ce fait, les enfants sont plus [illegible] quand ils dorment. Un char bien arrangé est, cependant, tout ce qu'il faut comme sauvegarde, et les avantages de dormir en plein air sont si indiscutables qu'un obstacle aussi peu sérieux ne mérite pas qu'on s'y arrête.

***

LE MOIS DE JUIN.—A présent que nous sommes en plein mois de juin, et que les difficultés de l'hiver ont pu être vaincues, il faut profiter de toutes les occasions pour promener les enfants, afin qu'ils soient le plus longtemps possible au grand air. Pendant ce mois, la chaleur n'est excessive à aucun moment de la journée. Au contraire il est plutôt nécessaire de prendre des précautions contre les refroidissements, que les enfants peuvent facilement attraper en s'assoyant après s'être échauffés en courant, ou par des changement prématurés de vêtements.

On devrait certainement garder les bas d'hiver chauds et les vêtements de dessous en laine jusqu'à la fin du mois ; et pendant les journées chaudes, l'enfant peut porter quelque chose de léger dessus, quitte à se couvrir d'une couverture en cas de brusque variation de température.

DR NEBO.

Conseil de Ville de Levis

Séance du 4 août.

Sont présents : MM. L. E. Couture, J. Fortin, D. Lainé, James Gibson, P. Robitaille, C. Hamel et J. Carrier.

En l'absence de M. le maire, M. J. Fortin est prié de présider la séance.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

On procède ensuite à la revision du rôle d'évaluation.

La demande de M. L. Demers, pour faire mettre sur le rôle d'évaluation le nom de M. J. B. Paquet, Snr, est adoptée.

M. George Baillargeon demande que son nom soit inséré sur la liste. Admis.

M. George Couchy demande que le nom de son fils, Charles, soit inséré sur la liste. Adopté.

Sont aussi insérés sur le rôle, les noms suivants : les deux fils de M. George Tanguay, Joseph Laflamme, fils de propriétaire ; Wm. Baby, Jos. Fontaine, Jos. Poiré, Emile Demers, George Chabot, Jos. Marceau, Jos. Samson et Et. Samson, Napoléon et Alfred Labrecque, Jos. Morin, Napoléon Langlois, Révd. Ant. Pampalon, Honoré Poliquin, Alphonse Dumont, Adélard Roy, Pierre et Ernest Roy, Fortunat Chrétien, Omer Fortier, Valère Charrier, Jos. Leclerc, François Filteau, Télesphore Paradis, Jos. Paradis, Ernest Turcot, Robert Seeiwright, Donald McDonald.

Pour être retranchés : Odilon Guay, Alex. Boisvert, Arthur Monfette, Auguste Morin.

Erreurs à rectifier : Joseph Tanguay, arrimeur, au lieu d'ingénieur, Joseph Ruel, ingénieur, au lieu de journalier.

Pour être retranchés : M. Tardif, Thomas Breton, M. Audet, Adolphe Thibaudeau, Olivier Thibaudeau, Alphonse Coté, Henri Carrier, Jos. Vallières, M. Gagnon, Théodore Ouzileau, M. Couture, Napoléon Carrier, Onézime Carrier, Thomas Picard, Edouard Lecœurs, Etienne Samson.

Pour être insérés : George Vien, Wm Massé, Joseph Massé, Samuel Paradis et M. Paradis, Arthur Leblond, J. B. Lambert, Thomas Lavallée, Joseph Gilbert Carrier, Edmond Marcoux, Emile Marcoux, Henri Theofield, John Fitzgerald, Napoléon Lapointe et Louis Lapointe, Philéas Samson, Thomas Brulot, Jos. Dion, H. J. B. Hall, Paterson Hall, Henri Roy, Frs. Boulanger, Arsène Loisel, Télesphore Lafleur, André Duchesneau, Louis Guay, Alphonse Laflamme, Télesphore et Adjutor Jenkins, Frs.-Xavier L'Hérault, Godias Michaud, Alfred Simonneau, Alfred Filteau, Achille Côté, Frs. Carrier, Philéas Roy, Ulderic Bégin, John Stafford, Jean Lacasse, William Patton, Honoré Carrier, Jos. Blondin, Naz. Fortin, Jean Labrecque, George Couture, Alex. Pouliot, Jos. Lachance, Damase Blais, Vve Aug. Audet, Daniel Clark, Adelard Audet, Joseph Audet, Jean-Bte Bélanger, Ed. Carrier, Odilon Roberge, Philippe Roberge, Adelard Lainé, Jos. Rhéaume.

Retranchés : Narcisse Letarte, George Arthur Guenette, Michel Letourneau, Jean Côté, Edouard Hunt, Joseph Durand.

Le nom de M. Charles Veilleux est ensuite substitué à ceux de MM. Jac. Hallé et Joseph Levasseur.

M. Louis Guay et fils informent le conseil qu'ils ont en mains à de très bonnes conditions, tout le bois dont la corporation a besoin.

Plusieurs charretiers demandent que les règlements concernant les charretiers soient respectés. Souvent, un charretier qui en a d'autres à son service arrive le matin avec sa voiture, se met le premier et y reste toute la journée, renvoyant les voyages qu'il prend à ses hommes qui sont en arrière. Cela n'est pas juste et on demande que les constables soient autorisés à y mettre fin, en faisant respecter les règlements.

Renvoyé en comité général avec pouvoir d'y faire droit.

La compagnie canadienne des conduits d'eau des Trois-Rivières écrit au conseil pour lui donner des renseignements au sujet de la fabrication des tuyaux. Lettres suspendues.

M. Geo. Veasey informe la corporation que les Nos 21, 22, 23 et 24 des débentures de la ville lui ont été volés et demande de ne point les payer.

Le rapport du comité général après la dernière séance fait droit à la demande des officiers de la fanfare pour une meilleure lumière au kiosque de l'Hotel de Ville.

L'offre de M. Chs Veilleux pour du bois de construction est sous considération, de même que le projet de l'aqueduc.

Le rapport du bureau de santé composé des Drs Lacerte, J. E. Ladrière et H. T. Hamelin constate que les odeurs pestilentielles qui s'échappent du canal d'égoût de l'Hospice dans le quartier St-Laurent sont disparues grâce aux travaux qu'on y a faits. Cependant, il y a encore quelque chose de défectueux et le bureau de santé se charge d'en avertir la supérieure à son retour de la retraite annuelle.

Le bureau de santé demande aussi que le canal de la côte Davidson qui tombe dans le quartier Saint-Laurent soit réparé.

Enfin, il recommande l'achat de la maison construite par M. Félix Fortier, et aujourd'hui occupée par M. Wm. Patton, pour servir d'hôpital en cas d'épidémie, et l'obtention du gouvernement fédéral de l'usufruit du terrain avoisinant.

M. L. Ed. Couture, secondé par M. Jos. Carrier, propose une résolution à cet effet qui est adoptée unanimement.

La barrière a donné pour la semaine finissant le 21 juillet, $43 50, 29 juillet, $40.50 et le 4 août, $40.00.

Avant l'ajournement, M. P. Robitaille demande que la corporation vienne en aide aux citoyens qui se cotisent entre eux pour construire la route du cap Martin.

M. Carrier appuie fortement cette demande. Cette route rend service à beaucoup de monde.

MM. Gibson, Fortin et Hamel, s'y opposent parce que les constructions de cette sorte deviennent toujours un sujet d'ennui pour le conseil et que d'ailleurs les revenus de la corporation ne permettent point de faire des dépenses inutiles.

Finalement, la question est suspendue jusqu'à la prochaine séance.

Le conseil s'ajourne ensuite à un mois.

Nouvelles du Jour

AVIS

Toute annonce de Naissance, Mariage et Deces, sera refusee si elle n'est accompagnee d'une remise de 25 centins.

En reparation

Le quai de la traverse, à Québec, est actuellement en réparation. Pendant les travaux, les bateaux-passeurs accostent au marché Champlain lorsque les bateau de la compagnie du Richelieu est à son quai. A partir de cinq heures du soir, les bateaux-passeurs accostent au quai de la compagnie du Richelieu. Cet état de choses durera probablement toute la semaine. e j—3fs

Echos de l'orage de lundi

Pendant l'orage de lundi après-midi, un jeune homme de Sainte-Marie de la Beauce, et dont nous n'avons pu nous procurer le nom, a été foudroyé par le tonnerre.

—Une décharge électrique a frappé, vers trois heures, le quai Simpson, à Lévis, près de la gare de l'Intercolonial. Pas de dommages.

Par suite du même coup, l'éditeur du *Quotidien*, M. J. E. Mercier, ainsi que plusieurs de ses employés ont été violemment secoués par le fluide électrique.

—Au plus fort de l'ouragan qui a sévi avec une intensité extrême à Saint-Charles de Bellechasse, une grange a été enlevée par le vent et transportée à une vingtaine de pieds plus loin.

—La foudre est tombée sur le paratonnerre du couvent Notre-Dame de Lévis, sans, heureusement, causer aucun dommage.

—Vers onze heures du soir, la foudre est tombée sur quelques parties des fils de la lumière électrique. Le choc au bureau central de la compagnie a été des plus violents et l'un des employés a failli recevoir la décharge électrique.

Le feu même a pris dans le bureau ; mais on a pu l'éteindre avant l'arrivée de la brigade. Au moment de la décharge sur les fils, toutes les lumières de la ville s'éteignirent, mais ce ne fut que pour quelques minutes, et la compagnie a assez bien le contrôle de son réseau pour que les lampes ne fussent pas éteintes plus de trois minutes.

—Durant l'après-midi, la foudre est tombée ou village de Sorosto, en arrière de Lévis, mais n'a causé aucun dommage à la personne ou à la propriété.

—L'orage s'est vivement fait sentir à la Rivière-du-Loup. La foudre a frappé durant l'après-midi un cheval de prix appartenant à M. Godfroid Caron, instituteur du rang de Beauséjour, une vache et un bœuf propriété d'un cultivateur dont nous n'avons pu nous procurer le nom, une grange appartenant à M. Ephrem Saucier avec une voiture et un rateau. Le tout valant $200 à $300 a été complètement détruit.

Une autre grange a été soulevée et reculée de 5 pieds par la violence de la tempête.

Un grand nombre d'autres maisons ont été endommagées, des arbres de grande valeur ont été réduits en pièces.

—Dans la nuit de lundi dernier, il y a eu un éboulis d'une partie du roc en arrière de la résidence de M. Stavely, Cliff View Place, à Québec.

Le Vocalion

De tous les instruments de musique dus au génie inventif de l'homme, il en est peu qui aient aussi rapidement reçu l'approbation unanime de tous les experts en la matière que l'Orgue Vocalion. Organistes (et des plus célèbres) directeurs de conservatoires, d'opéras et de chœurs d'Eglises, tous indistinctement et sans réserve proclament l'excellence et l'utilité du Vocalion. Le directeur du Grand Opéra de New-York (le Metropolitain Opera) apprécie ce merveilleux instrument dans les termes suivants :

" J'ai minutieusement examiné le Vocalion et je dois vous exprimer l'agréable surprise que m'a causée ce remarquable instrument. L'orgue à anches n'est plus synonime d'un instrument à sonorité aigre et nasillarde. Le son du Vocalion est digne d'attention ; chaque jeu a sa sonorité propre ; le jeu correspondant à la flute a bien le son de la flute et celui de la clarinette correspond absolument au son de l'instrument qu'il représente. Ce qu'il y a surtout de remarquable c'est la ressemblance frappante entre la sonorité du Vocalion et celle des grandes orgues à tuyaux et je dois affirmer que celle-ci n'est pas supérieure à celle-là, si même elle lui est égale. La rapidité et l'élasticité de l'action de même que la précision et la justesse de l'intonation sont dignes de tous éloges. Vous souhaitant tout le succès que vous méritez,

J'ai l'honneur d'être,
Votre etc.,
WALTER J. DAMROCH,
(Directeur du Grand Opéra de New-York).

La lotion anti-pelliculaire Morin

N'est pas moins utile pour l'entretien ordinaire de la chevelure pour faciliter sa croissance et son embellissement. Ce produit ne contient aucune substance dangereuse comme tant de produits similaires, et peut être employé en toute sécurité.

Le mode d'emploi accompagne chaque bouteille.

Préparée et vendue par le Dr Ed. Morin & Cie.

2fs e j

Concours de tir

Voici le résultat du dernier concours hebdomadaire du 9me bataillon :

Sergent Gosselin.....	76	points
" T. Trudel	71	"
" Catellier	69	"
" Germain.....	66	"
Soldat De Varennes.....	60	"
" Lamontagne	59	"

Maritimes

Le steamer Hibernian, de la ligne Allan, capitaine Wallace, parti de Philadelphie est arrivé à Glasgow hier après-midi.

Le steamer Siberian, de la ligne Allan capitaine Park, parti de Glasgow avec dix-sept passagers de cabine, trente-neuf de seconde classe et dix-huit d'entrepont est passé à Pointe-au-Père à 6 h. 40 avant-hier matin et est arrivé dans notre port le soir du même jour.

Gamins

Des enfants se sont permis de briser les arbres hier après-midi dans le cimetière Mont-Marie à Lévis, en dépit des avertissements de quelques personnes témoins de leurs actes. Que ces jeunes gamins soient arrêtés et la punition sera exemplaire.

Accident au " Trois-Rivieres "

Tout le monde était dans l'anxiété, hier matin, vers l'heure où le bateau de Montréal a coutume d'arriver à Québec, le *Trois-Rivières* n'arrivait pas. Bientôt le bruit se répandit qu'il était arrivé un accident au vapeur, et que les passagers avaient dû mettre pied à terre à Trois-Rivières.

Puis, un télégramme adressé à la Compagnie du Richelieu accréditait ces bruits en les corroborant.

Voici quels sont les faits :

En descendant hier soir, le *Trois-Rivières* a frappé on ne sait trop sur quoi, et a brisé le cercle en fer qui maintient extérieurement les aubes des roues.

Ce cercle brisé, les aubes se sont défaites une à une et il n'y a plus eu dès lors de possibilité d'avancer. L'accident est arrivé entre Sorel et Trois-Rivières.

Les passagers ont été débarqués à cette dernière ville et ont dû attendre pour continuer leur route le train du Pacifique dû en gare ici à 2 h. 30.

Le vapeur brisé a été remorqué à Sorel et reprendra le service ce soir.

Hier, les bagages du *Trois-Rivières* ont été descendus par le *Berthier.*

En retard

Le C. P. R. dû à deux heures et demie n'est entré en gare qu'à quatre